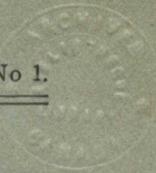
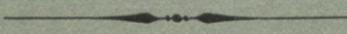


K-145-2-4
C.3



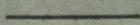
Le Petit Canadien

Organe de la Société Saint-Jean-Baptiste
de Montréal



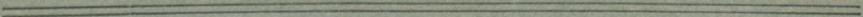
SOMMAIRE

- I.— LA BONNE ENTENTE Victor Morin.
- II.— UN CONCOURS DE POÉSIE La Rédaction.
- III.— CHRONIQUE La Rédaction.
- IV.— LA CORVEE DES HAMEL Fr. Marie-Victorin.
- V.— LA PROHIBITION Dr J. Gauvreau.
- VI.— LES OFFICIERS DE SECTION ET LE DEVOIR
NATIONAL Jos. Courtois.
- VII.— LA COMPTABILITÉ La Ligue des Droits du Français.



LA CAISSE NATIONALE D'ÉCONOMIE

Sections et noms des percepteurs.



Rédaction et administration : 296, rue Saint-Laurent, Montréal.

Abonnement annuel : Canada, Montréal excepté, 50 sous ;
Montréal et Etranger, 60 sous.

Toute demande de changement d'adresse doit être faite par écrit et accompagnée de 5 sous en timbre poste.

Le Petit Canadien paraît vers le 25 de chaque mois; en cas de non-livraison, les abonnés sont priés de présenter leurs réclamations dans les 15 jours.

SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE DE MONTRÉAL

Grand aumônier : Monseigneur L'ARCHEVÊQUE DE MONTRÉAL.

Président général : VICTOR MORIN, LL. D., notaire, 97, rue Saint-Jacques.

1er Vice-président général : JOSEPH GAUVREAU, D. M., Edifice Dandurand.

2ème Vice-président général : V.-E. BEAUPRÉ, I. C., professeur, 372, rue du Parc
[Lafontaine.

Secrétaire général : J.-B. LAGACÉ, professeur, 836, rue Saint-Hubert.

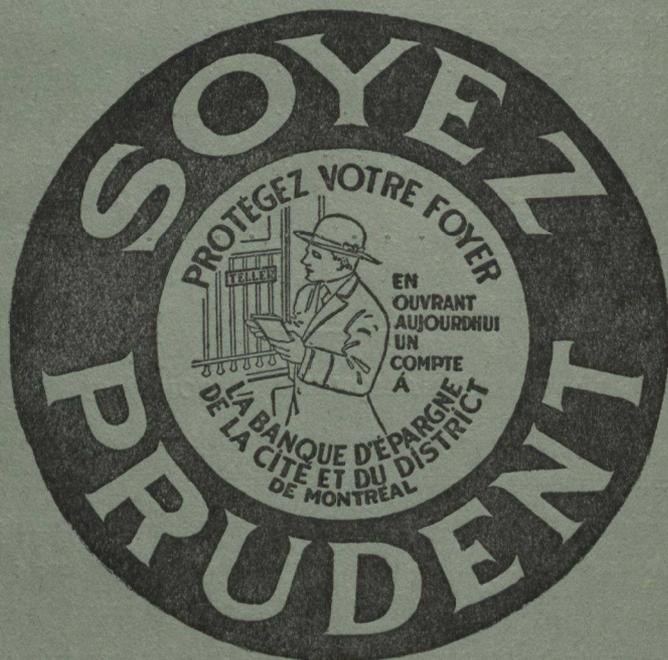
Trésorier général : JOSEPH HURTUBISE, courtier en assurance, 2, place d'Armes.

Directeurs : L'hon. L.-O. DAVID, sénateur, Hôtel de Ville. — E.-P. LACHAPPELLE, D. M., 267, ouest, rue Prince-Arthur. — THOMAS GAUTHIER, courtier, 11, place d'Armes. — U.-H. DANDURAND, financier, Edifice Dandurand. — VICTOR DORÉ, professeur, 446, rue Fullum. — GUY VANIER, LL. L., avocat, 97, rue Saint-Jacques. — JOSEPH GIRARD, rentier, 46, ouest, boulevard Saint-Joseph.

Chef du Secrétariat : ARTHUR SAINT-PIERRE, bureau I, Monument National.

Sous-chef du Secrétariat : JOS. DURAND, bureau I, Monument National.

CORPORATIONS FILIALES DE LA SOCIÉTÉ : Caisse Nationale d'Economie. — Caisse de Remboursement. — Compagnie du Monument National. — Société Nationale de Fiducie.



Le Petit Canadien

ORGANE DE

LA SOCIÉTÉ SAINT - JEAN - BAPTISTE
DE MONTRÉAL

Vol. 14. — No 1.

MONTRÉAL, JANVIER 1917.

50 sous par an

LA BONNE ENTENTE

—

Ceux qui ont observé sans parti pris la tournure inquiétante que les questions de race ont prise en notre pays depuis quelques années se sont demandé avec angoisse à quels résultats pourraient nous conduire les graves événements dont nous avons été témoins.

Nos droits les plus chers, établis par la tradition des siècles, conservés par nos pères au prix de leur sang et reconnus par les pouvoirs publics, ont été battus en brèche; la langue apprise sur les genoux de nos mères ostracisée, nos croyances religieuses diffamées, notre loyauté mise en doute, notre existence nationale, elle-même mise en jeu.

D'autre part, nos compatriotes anglais ont subi, dans une certaine mesure, la peine du talion. Leurs entreprises commerciales en ont souffert au point de leur faire jeter les haut cris; la ferme emprise de nos congénères sur la terre où nous vivons, l'expansion irrésistible de notre population leur ont fait appréhender le danger de l'absorption de tout le pays par les nôtres, et, dans cet état d'esprit, ils nous ont amèrement reproché de n'avoir pas écouté avec tout l'enthousiasme auquel notre vaillance passée les avait habitués l'appel aux armes sur les champs de bataille de l'Europe.

Ces malaises, ces sentiments de défiance mutuelle des deux races allaient-ils subsister en s'accroissant au point de compromettre l'avenir national de notre pays? On aurait pu le craindre un moment tant l'horizon semblait chargé de nuages. Mais grâce à l'initiative de quelques hommes à l'âme généreuse, une aurore nouvelle a lui, et les espoirs les plus consolants nous sont aujourd'hui permis.

Lorsque, au mois de juillet dernier, quelques citoyens bien pensants d'Ontario sont venus voir si l'Entente Cordiale cimentée par nos deux mère-patries en face de l'ennemi commun n'était pas assez puissante pour trouver un écho par delà les mers, quelques-uns de nos compatriotes, il faut l'avouer, ont mis en doute la sincérité de leurs motifs et se sont demandé si cette démarche n'était pas simplement la courbette obséquieuse

du marchand qui cherche à rentrer dans les bonnes grâces d'un client mécontent. La grande majorité de nos gens ont cependant accueilli cette initiative avec la bienveillance qu'elle méritait et ils ont salué avec satisfaction l'ère nouvelle qui semblait s'ouvrir.

Aujourd'hui que le mouvement inauguré si simplement a pris les proportions d'une régénération nationale, nous pouvons nous réjouir de l'heureuse idée qui a présidé à sa formation, remercier les hommes éclairés qui l'ont conduit à bonne fin et les assurer de notre cordiale collaboration à l'oeuvre éminemment patriotique qu'ils ont mise en voie.

La race française a ouvert le pays à la civilisation il y a trois siècles, et depuis un siècle et demi la race anglaise emploie ses ressources à son développement. Elles ont toutes deux un objet commun; celui d'assurer l'avenir économique de la patrie et l'avenir social de ses habitants. Mais ayant ce même objet en vue, comment se fait-il que ces deux éléments, faits pour se compléter, pour s'entr'aider, l'un suppléant aux qualités qui manquent à l'autre, tournaient l'un contre l'autre, par une étrange aberration d'esprit, les talents, les ressources qu'ils auraient pu faire servir au bien-être commun ?

Ah! c'est qu'il y avait derrière eux des arrivistes, des politiciens de bas étage, toujours prêts à flatter les passions les plus mauvaises pour arriver à leurs fins égoïstes sans s'occuper des conséquences désastreuses que leurs actes infâmes peuvent déchaîner.

Leurs appels ont trouvé un écho malheureux chez les intolérants, chez les pêcheurs en eau trouble, chez les fanatiques, et comme ceux-là crient d'autant plus fort que leur cause est plus mauvaise, on a pu croire un moment qu'ils avaient l'approbation des esprits dirigeants et qu'ils représentaient la majorité; nos compatriotes d'Ontario viennent de nous donner la preuve éclatante du contraire.

A raison même de l'éclat de ces clameurs, les citoyens bien pensants se sont éveillés un jour au sentiment de la réalité, ils ont mesuré d'un coup d'oeil l'imminence du danger, ils ont vu qu'une étincelle pouvait allumer un incendie désastreux, et ils ont résolu d'agir.

Ils ont songé qu'il pouvait exister des récriminations légitimes d'un côté comme de l'autre, et, de même qu'une explication franche entre deux amis fait disparaître toute trace de malentendus, ils ont eu la bonne pensée de se rencontrer pour se dire l'un à l'autre avec franchise et sans aigreur, ce dont ils avaient à se plaindre et pour chercher ensemble le moyen d'y remédier.

Mais quelles étaient donc ces graves questions qui menaçaient de compromettre la paix du pays ?

Elle se réduisaient, quant à nous, à réclamer le droit de vivre en liberté sous le soleil de Dieu, de faire respecter les droits qui nous ont été

garantis par les traités, en particulier celui de parler notre langue et de l'enseigner à nos enfants. Nos compatriotes anglais étaient sous l'impression que nous étions rebelles à l'étude de leur langue, que nous étions des arriérés et des ignorants qui tiendraient le pays dans l'obscurité aussi longtemps qu'ils ne nous auraient pas élevés à leur niveau intellectuel par l'unification des langues ! Mais lorsqu'ils virent nos délégués s'élever, dans leur propre langue, ainsi qu'ont fait messieurs Charles Beau-bien et Adélarde Turgeon, à des hauteurs oratoires qu'ils n'avaient jamais soupçonnées ; lorsqu'ils entendirent sir Lomer Gouin, sir Georges Garneau et autres orateurs canadiens-français manier leur idiôme avec une aisance et une pureté de forme auxquelles leurs hommes publics ne les ont pas habitués ; lorsqu'ils se virent enserrés dans la dialectique de messieurs L.-P. Pelletier et Raoul Dandurand, ils comprirent sans autre argument que les rengaines de leurs politiciens au sujet de notre " éducation arriérée ", de notre " rébellion contre l'étude de l'anglais ", étaient des mythes, et la supériorité du bilinguisme s'imposa nettement à leurs esprits. Quel dommage que Paul-Emile Larmache n'ait pas été de la fête !

Quant aux griefs qu'ils avaient contre nous, ils tenaient si peu debout après quelques échanges d'idées, que, de leur propre aveu, il valait autant ne pas en parler. Après les avoir sollicités de nous les exprimer quand même, voici à quoi ils se réduisaient :

- 1o La différence des cultes et la crainte de la domination papiste.
- 2o La dépossession graduelle de leurs fermes par les canadiens-français.
- 3o Le refus d'acheter de leurs agents s'ils ne parlent pas notre langue.
- 4o La tiédeur de nos compatriotes dans l'enrôlement.

L'honorable juge Pelletier s'est chargé de leur démontrer qu'étant tous chrétiens, nous avons les mêmes croyances religieuses et que si nous avons un chef spirituel qui n'est pas le leur, ils n'ont rien à en craindre dans le domaine politique.

L'honorable sénateur Dandurand leur a fait voir l'inanité des reproches qu'ils nous font au sujet de la colonisation, et leurs propres orateurs en ont rejeté la faute sur l'abaissement de leur natalité. Un exemple frappant nous était récemment fourni par un missionnaire agricole qui citait le cas d'un cultivateur anglais sans enfants et incapable de trouver la main d'oeuvre nécessaire pour moissonner ; il fut très heureux

de vendre sa ferme à un canadien français, père de dix enfants, qui put faire la moisson sans chercher l'aide au dehors et se trouva en mesure, après quelques années, d'acquitter son prix d'achat.

Le refus d'acheter d'un marchand, dont on ne comprend pas la langue est des plus légitimes, surtout si l'acheteur doit signer un engagement comportant des conditions qu'il ne comprend pas, tel que la chose arrive parfois pour l'achat d'instruments aratoires. Et d'ailleurs, le marchand qui courtise la clientèle au moyen de réclames pompeuses, de vitrines attrayantes, de sourires engageants ne devrait-il pas chercher en premier lieu à se faire comprendre du client à qui il veut vanter sa marchandise ?

Il me revient à ce propos une anecdote typique.

Un anglais se présente récemment chez un marchand canadien-français et demande à acheter un chapeau. *Speak French!* répond le marchand d'un ton rogue. Le client dit que si on ne peut le servir dans sa langue, il achètera ailleurs et le marchand lui fait observer que c'est la manière dont il était traité lui-même à Toronto, lorsqu'il allait y faire ses achats. C'était une leçon pratique qui se termina par une bonne poignée de mains... et une emplette, car cet anglais était un homme de jugement, comme ceux que nous avons rencontrés au cours de la mission de la Bonne Entente.

Quant aux reproches qu'on a faits aux Canadiens-français, de ne pas faire leur part dans l'enrôlement pour le service militaire, les statistiques officielles ont fait bonne justice de ces accusations, et les brochures distribuées par le capitaine Innes de Toronto, dans sa campagne de recrutement, remettent les choses au point. Et s'il était vrai que nos compatriotes sont si peu nombreux sur la ligne de feu, la fréquence de leurs noms dans les listes des morts et des blessés, nous porterait à croire qu'ils se font tuer deux ou trois fois chacun !

Mais pourquoi insister plus longtemps sur ces questions ? Quelques heures de franche conversation avec nos voisins d'Ontario, ont suffi à faire disparaître nombre de préjugés, et nous n'avons aucun doute que la continuation de ces relations amicales fera disparaître toute trace de malentendus en nous faisant connaître tels que nous sommes, et partant, en nous faisant mieux apprécier.

Et le *Règlement XVII* me direz-vous, qu'en advient-il dans cet embrassement fraternel ? — Ne troublons pas son sommeil ; bientôt personne n'y pensera plus. Il sera relégué sur les tablettes poudreuses comme ces lois surannées qui datent de l'époque de Henri VIII ou d'Elizabeth et dont personne ne semble se souvenir ; elles n'ont jamais été rappelées, mais on agit comme si elles n'existaient pas, car le bon sens commun prêche une doctrine contraire.

Voilà le résultat de la visite des ambassadeurs de la Bonne Entente qui nous sont venus des provinces anglaises en octobre dernier, et à qui nous avons exposé, sans détours, comme sans faiblesse, la situation anormale qui nous est faite par l'injuste négation de nos droits les plus chers. Voilà pourquoi nous nous sommes rendus à notre tour au coeur même de l'Ontario pour y faire entendre à des oreilles étonnées et charmées à la fois les revendications élémentaires d'une cause juste, et pour y détruire les imputations calomniatrices que des sectaires intéressés avaient mises à notre compte.

Voilà, en un mot, les raisons qui ont fait naître l'oeuvre vraiment nationale de la Bonne Entente entre les races. Consacrée par la parole et forte de l'appui des hommes publics les plus éminents du pays, accueillie chaleureusement par les esprits bien pensants des deux races, elle étendra son action bienfaisante sur nos destinées, elle aura sa place au livre d'or de la patrie canadienne.

VICTOR MORIN.

UN CONCOURS DE POÉSIE

Encouragée par le succès de ses concours de prose, la Société Saint-Jean-Baptiste a décidé d'organiser un concours de poésie. Une ode à la langue française, voilà ce qu'elle demande à l'inspiration de nos poètes.

Le Secrétariat recevra les manuscrits des concurrents jusqu'au samedi 31 mars.

Quatre prix seront décernés aux meilleurs pièces : un prix de \$20.00, un prix de \$15.00, un prix de \$10.00 et un prix de \$5.00.

Nous donnerons le mois prochain les noms des juges de ce nouveau concours.

Les manuscrits devront être signés d'un pseudonyme et accompagnés d'une enveloppe cachetée contenant le nom véritable et l'adresse de leur auteur, et portant à l'extérieur son pseudonyme.

La Société Saint-Jean-Baptiste se réserve le droit de publier dans le *Petit Canadien* les pièces primées ou qui recevront une mention honorable. Les autres manuscrits seront retournés dans le plus bref délai possible.

LA RÉDACTION.

CHRONIQUE DU CONSEIL GÉNÉRAL

ET DU

SECRETARIAT

Un drapeau officiel. — Après avoir soigneusement étudié la question, le Conseil général a fait choix d'un drapeau officiel pour la Société Saint-Jean-Baptiste. La modèle adopté a été préparé par M. L.-J.-A. Dérome, libraire, et n'est autre que notre écusson mis en drapeau. L'ensemble est d'un joli effet.

Erreur n'est pas compte. — Dans le *Petit Canadien* de décembre, il est question de " l'élève Rodolphe Farly (Fanfant) " qui aurait mérité une mention dans le concours de la *Corvée*. C'est Viateur Farly, qu'il faut lire.

Nous demandons pardon à M. Farly de cette erreur involontaire.

Conférence Montpetit. — La deuxième *soirée* de la Société Saint-Jean-Baptiste a eu lieu au Monument National, dimanche, le 14 du mois courant. Le conférencier du jour a été M. Edouard Montpetit, qui nous a parlé, avec sa compétence bien connue et son charme habituel de " Notre avenir, la formation d'une élite par l'enseignement professionnel ".

La date de la prochaine *soirée*, sera annoncée sous peu. M. Authier, maire d'Amos, nous parlera de colonisation.

Notre Congrès annuel. — Tel que fixé par la Charte de la Société, notre prochain congrès annuel aura lieu le deuxième jeudi de mars, au Monument National.

Les officiers et les membres des sections sont instamment priés de voir à ce que leur section respective se mette en règle avec l'administration et soit représentée à ce Congrès.

Merci. — Nous accusons réception d'une intéressante notice sur l'*Action Sociale Catholique*, de Québec, et ses oeuvres. Merci à qui de droit pour l'envoi d'un exemplaire de cette notice.

LA RÉDACTION.

LA CORVÉE DES HAMEL

(Premier prix du concours)

Le chemin qui, sortant de Québec, file entre les haies d'aubépine vers la Petite-Rivière et l'Ancienne-Lorette traverse une campagne vieille comme la cognée française en Amérique. De cette origine elle garde un air de noblesse rurale, de vastes fermes historiques où la richesse est héréditaire et normale, avec, à la croisée des chemins, des hameaux tranquilles qui vous ont de vieux noms français délicieux, attendrissants !

Tout près, la rivière Saint-Charles, exsangue, bordée de cerisiers à grappe, de sureaux et d'astères blanches, coule à petits bouillons sur ses cailloux polis. Les deux routes, celle du Nord et celle du Sud, l'enjambent tour à tour et d'une seule arche sur de petits ponts de bois d'un archaïsme charmant. Derrière les feuillages, on devine plutôt qu'on ne voit des maisons retirées et d'antiques moulins bâtis au temps des Français. Voici le hameau des Saules, carrefour de rivières et de routes où tout le jour, devant la boutique du maréchal ferrant défilent, au pas, les voyages de foin descendant de l'Ornière.

Tournez à gauche et prenez vers l'Ancienne-Lorette. Le paysage s'agrandit. D'un côté, l'église de Sainte-Foye s'agenouille à flanc de côteau et vers le nord, sur les premières pentes des Laurentides, comme des bijoux d'argent sur un écrin vert, les clochers des deux Lorettes brillent dans la montée des arbres innombrables.

Le chemin va tout droit entre de vieux saules et de grandes maisons dérobées derrière un joli parterre et une haie d'aubépine. Arrêtez ! Voici à cent pas vers la droite la maison des Hamel. On l'appelle comme ça par ici. Elle est petite et nue ; des planches pourries, clouées de travers, condamnent la porte et les fenêtres. Il n'y a pas d'arbres alentour. Les herbes dures, maîtresses de l'avenue, cachent les ornières. Les oseille sauvages et les verges d'or ont envahi le jardin devant la porte, et seuls, rappelant des cultures anciennes, de vieux rosiers, bardés d'épines, fleurissent encore près du pontage vermoulu et de la barrière en ruine. Mais il y a là tout près, attirant forcément l'attention, et émergeant encore de la végétation folle qui monte autour d'elle, une souche colossale d'où, comme de noirs serpents, d'énormes racines descendent, rampent sur le talus, traversent le fossé et disparaissent sous le macadam du chemin.

C'est, hélas ! tout ce qui reste de l'orme des Hamel.

* * *

Le dernier habitant de cette maison fut le défunt Siméon Hamel, mon grand-oncle, que j'ai bien connu ! La mort lui avait pris tous ses enfants et il vivait sur le bien tout seul avec Marie, sa femme, une bonne vieille qui avait un fin petit visage tout plissé et qui nous laissait sans bougonner grapiller dans ses cerises.

Quelle famille, mes amis, que ces Hamel ! Il y avait chez grand' mère une extraordinaire photographie, et nous autres, les enfants, quand on nous emmenait le dimanche souper à Lorette, nous passions de longues minutes, un doigt dans la bouche et silencieux, à regarder dans le cadre ces dix-neuf frères et soeurs, tous vieux à barbe et vieilles à *capine*, et dont le plus jeune, — c'était défunt mon grand-oncle — avait alors passé cinquante ans !

Et c'est là qu'ils étaient tous nés dans la petite maison grise qui n'avait en avant qu'une porte et trois fenêtres et autour de laquelle courait un bon renchaussage retenu par des poutres de cèdre. La terre descendait en pente douce vers Sainte-Foye, jusque dans " la Suète ", belle terre, ma foi, encore assez féconde après trois siècles de culture pour nourrir cette formidable lignée.

On connaissait la terre des Hamel de dix paroisses à la ronde à cause de l'orme gigantesque planté au bord de la route, l'orme bien des fois centenaire, plus vieux que l'histoire, aussi solidement établi dans la légende que dans la terre. Il était gros quand l'homme blanc parut aux rives du Saint-Laurent et les sauvages le disaient habité par un puissant manitou. Durant cent cinquante ans, sur le chemin du Roy qui poudroyait à ses pieds, il avait vu passer les beaux soldats de France et l'on racontait qu'à son ombre M. le marquis de Montcalm avait fait reposer plus d'une fois ses vaillants grenadiers. Il y a quelques trente ans, on voyait encore de là deux autres arbres semblables, l'un sur les hauteurs de Sainte-Foye, l'autre vers Lorette-des-Indiens, et, chose curieuse que grand'mère m'a souvent affirmée quand je lui tenais l'écheveau, ces ormes appartenaient à des Hamel n'ayant entre eux aucun lien de parenté.

L'orme de l'oncle Siméon avait trente-six pieds de tour à hauteur d'homme. Oui, trente-six pieds bien mesurés à la corde ! Le dimanche, quand nous étions chez grand-père, à quelques arpents de là, nous prenions à travers l'avoine pour venir entourer le géant de la couronne de nos petits bras. Et je pense aujourd'hui à la scène délicieuse que cela faisait, à ces ardents papillons d'un jour que sont les enfants, posés pour un instant sur le pied noir du vieil arbre, à ces cris, à ces rires qui fusaient

vers la cime et s'harmonisaient au babil des oiseaux au seuil des nids innombrables !

Ah ! l'orme des Hamel ! L'oncle Siméon pouvait labourer loin de l'autre côté du chemin sans quitter son ombre, et souvent aussi le soc plantait tout droit et l'attelage s'arrêtait court : la charrue avait encore touché une racine ! Siméon regardait alors avec orgueil pendant un instant l'arbre superbe ; puis, passant les guides à son cou et assujettissant sa pipe entre ses dents, il tirait dur sur les manchons, commandait les chevaux et continuait le sillon commencé.

L'orme des Hamel ! Je l'ai vu bien des fois et sous toutes les lumières. Je l'ai vu quand le printemps commençait à peine à tisser la gaze légère des jeunes feuilles sans masquer encore la musculature puissante des grosses branches. Je l'ai vu aux petites heures, sensible à la prime caresse du soleil, accueillir avec un profond murmure la fine brise du matin. Mais c'est surtout le soir, quand nous redescendions vers Québec, qu'il était beau. Je manquais de mots alors, mais les images sont là, très nettes, dans ma mémoire. La lumière horizontale retouchait la forte tête et charpentait d'or bruni le baldaquin immense royalement dressé dans le ciel apâli. Puis, avec la retombée du soleil, les verts se fonçaient, des trous noirs se creusaient dans la masse lumineuse, et peu à peu, à mesure que l'ombre montait derrière, le charme s'éteignait doucement ! Vers l'heure où notre voiture passait au pas sur le pont Radeau, l'orme des Hamel se fondait dans la grande nuit.

Or, un soir que, après souper, Siméon, assis sur le rebord de son renchaussage, fumait silencieusement sa pipe en regardant la buée violette s'élever du fond de " la Suête ", il vit son voisin Charles Paradis, ouvrir la barrière et remonter l'allée.

— Bonsoir Charles !

— Bonsoir, Siméon ! Ça va, les labours ?

— Oui. Mes deux grandes pièces sont faites. Demain je fais la terre noire.

Le silence tomba entre les deux hommes. Charles était dans la quarantaine, grand, un peu voûté, gris aux tempes. Il fumait, debout, les mains passées sous ses bretelles de cuir.

— Siméon, dit enfin Charles, rompant le silence, j'ai à te parler. Tu sais que ton orme est vieux et pourri. La dernière tempête a encore jeté une grosse branche sur ma remise !

— Tu veux m'en faire coûter ? dit Siméon en secouant sur son pied la cendre de sa pipe.

— Non, Siméon, c'est pas pour l'argent, mais la branche a manqué tuer un de mes petits gars. Quelque beau jour cet arbre-là nous tombera sur la tête !

— Il est encore solide va ! Il est vieux, quoi ! Un arbre ça perd des branches comme nous autres nous perdons des cheveux. On ne meurt pas de ça ! Nous serons tous les deux dans la terre avant lui !

Charles hocha la tête.

— Ecoute, Siméon, on en parlait sur le perron de l'église dimanche, et dans le rang de la Petite-Rivière, tout le monde pense comme moi, tu devrais le couper avant qu'il arrive un malheur.

— Le couper !

En disant ces mots le vieillard avait retiré sa pipe et restait là, en arrêt, les yeux agrandis devant cette conjoncture à laquelle il n'avait jamais songé.

— Oui, continuait Charles, faudra que tu te décides. J'ai vu un avocat, on peut t'obliger. Mais nous sommes de bons voisins, n'est-ce pas ? Et alors...

Effrayé d'en avoir tant dit, Charles Paradis tourna sur ses talons et rentra chez lui à grands pas tandis que Siméon, atterré, les pieds dans l'herbe, regardait son arbre dont la cime bruissante s'enténébrait peu à peu.

Cette nuit-là, il ne dormit pas. Marie, comme bien l'on pense, avait tout entendu, et le lendemain, ce fut dans la vieille demeure sans enfant comme une menace de mort planant sur un fils unique. L'homme s'endimancha, attela le blond sur la belle voiture, et s'en fut au petit trot vers Québec. Quand il revint vers deux heures de relevée, Marie put lire sur la figure de Siméon la sentence du vieil arbre. Elle sortit de la comode ce qu'il faut pour écrire, remua la bouteille d'encre Antoine jaunie par le temps, et sa vieille main tremblante, en quelques lignes laborieuses, apprit aux Hamel — aux vieux—la triste nouvelle et les invita pour une corvée après les semences.

* * *

Ce matin-là, le soleil se leva insolemment radieux. La pluie de la veille avait lavé le ciel et donné une voix claire à toutes les rigoles dégorgeant dans le fossé. La rosée brillait sur les pétales rouges des pivoinés et une odeur capiteuse venant des haies d'aubépine flottait dans l'air rajeuni.

Dès sept heures on vit arriver à pied, sa hache sur le dos et suivi de son chien, Jean Hamel, de l'Ormière. Puis une petite charrette à deux roues fit sonner le pontage : c'était Louis Hamel, des Grands-Déserts, avec sa vieille. Comme on s'y attendait, Julie, la veuve, arriva de Québec par l'omnibus. Vers neuf heures, Charles Hamel, depuis trente ans bedeau aux Ecureuils, descendit de la voiture de son curé. Et successi-

vement tous les autres Hamel, hommes et femmes, tous gens d'âge et en cheveux blancs, parurent à la barrière du chemin. On savait qu'il viendrait et pourtant une émotion saisit tous les anciens quand Joson, l'aîné de la famille — âgé de quatre-vingt-dix-sept ans, et à demi paralysé — entra dans la vieille maison, tenu sous les bras par deux de ses arrière-petits-fils.

A ce moment, l'*Angelus* s'épandit sur la campagne, passa par-dessus les sapins du petit bois et atteignit la demeure des Hamel. Par ce midi lumineux de printemps, la voix joyeuse des cloches chrétiennes s'en allait à travers champs bénissant la semence dans la terre, le fruit nouveau sur la branche. Elle pénétrait dans les fermes par les portes et les fenêtres ouvertes et bénissait les familles en prière autour de la soupe fumante. Pour tous les vieux Hamel, hélas! elle ne sonnait qu'un glas! Ils songeaient au vieil arbre qui avait entendu le premier *Angelus* tinter là-haut pour les pauvres Hurons fugitifs et qui allait à son tour se coucher dans la mort.

Le dîner fut simple et triste. La conversation de toutes ces vieilles gens était dans le passé, et le passé est peuplé de fantômes évanouis, de bonheurs brisés et de cercueils.

Vers deux heures, les hommes, s'étant consultés du regard, ôtèrent leurs gilets et allèrent à la meule aiguïser les haches. Sur la route les voisins et les gens du village causaient par petits groupes; les enfants, pieds nus, passaient et repassaient en courant, un brin de mil à la bouche, faisant siffler dans l'air des harts de cornouiller.

Enfin, Siméon Hamel, tenant sa hâche près du fer, sortit de la remise et s'engagea dans la descente. Ses frères, quelques-uns munis de haches aussi, le suivaient. Parmi les vieilles silencieuses, Joson resta dans la porte, écroulé dans un petit fauteuil, pleurant dans sa barbe blanche qui tremblait. Il y avait quelque chose d'inouï dans ce défilé de vieux terriens aux visages travaillés par la vie, et tous du même sang, s'en allant frapper l'arbre qui avait vu naître et mourir tous les Hamel, tous leurs ancêtres, même ceux dont on ne parle plus mais dont on lit les noms à la première page du registre de l'Ancienne-Lorette. En cette minute ils songeaient tous aux *bers* sur lesquels l'orme avait veillé dans les grandes chaleurs, aux joyeuses voiturées qu'il avait vu sortir au grand trot les matins de noces et aux nombreux cercueils qui avaient une dernière fois, et lentement, passé dans son ombre avant de descendre à la terre.

On avait décidé de faire tomber le géant sur le chemin parce qu'il penchait un peu de ce côté et que, au-delà, il n'y avait point de construction. Siméon fit un grand signe de croix que tous les assistants répétèrent et donna le premier coup dans l'écorce. Sans tarder la hache de Jean s'éleva, tournoya, retomba à angle et fit voler dans l'air un gros copeau

noir. Les coups répétés se répercutèrent sur la vieille maison, et il sembla aux Hamel qu'elle aussi souffrait dans son âme, qu'elle gémissait, et que tout-à-l'heure, quand l'arbre tomberait, elle s'effondrerait toute ! La sueur coulait sur les fronts ridés des deux hommes et l'abel était à peine entamé. Deux autres Hamel vinrent les relayer et le lamentable travail reprit avec une nouvelle vigueur. Les copeaux blonds, dégouttant la sève, étaient maintenant semés partout, sur la route, sur l'herbe, sur les pivoines du pauvre jardin. L'arbre saignait du pied, mais le coeur tenait bon, et la tête, se jouant dans la brise fraîche, chantait toujours la chanson millénaire qui berce dans les nids le peuple des oiseaux. Ils voletaient encore, les oiseaux, insoucieux de la mort qui planait toute proche, sur les petits oeufs couleur de ciel !

.....

Deux autres haches.

.....

Vers quatre heures, au moment où un nuage blanc lamé d'or passait sur le soleil, faisant taire le gazouillis dans la cime de l'orme, on entendit un craquement sourd. Le cercle des curieux s'élargit précipitamment. Au bas, Siméon avait saisi la hache, et, fébrile, portait les derniers coups. L'immense amas de verdure s'inclina dans le ciel, lentement d'abord ; puis la chute s'accéléra et celui que les ouragans des siècles n'avaient pas ébranlé s'abattit sur le chemin et dans le champ voisin, s'y écrasa avec un bruit de tempête fait du bris des branches, du choc menu des millions de feuilles, de cris et de battement d'ailes.

Il y eut cette minute de stupeur et de silence recueilli que provoque toujours le spectacle de la grandeur tombée, puis l'on se mit à l'oeuvre pour débarrasser la route. On accepta les services des voisins. Les Hamel se répandirent dans la ramure et la besogne de mort continua, acharnée. A mesure que l'ébranchage avançait, le cadavre de l'arbre devenait hideux ; dépouillées de leurs feuilles, les branches amputées dressaient contre le ciel mauve d'énormes gestes de menace.

Le soir tombait et on alla souper. Marie alluma la lampe, et comme la route ne pouvait rester barrée pour le lendemain, jour de marché, les hommes prirent des fanaux et retournèrent à l'ouvrage. Dans la nuit qui montait sans lune et étreignait toutes choses, le bruit des haches, le grincement des godendards s'attaquant au tronc, le pas saccadé des chevaux tirant à la chaîne les énormes billes, les petites flammes qui couraient dans l'arbre, cette hâte, cet acharnement contre une chose morte et tombée, tout cela avait l'air d'un crime...

.....

Un mois après, le curé de l'Ancienne-Lorette recommanda aux prières des paroissiens l'âme de Siméon Hamel, décédé à l'âge de soixante-dix ans. Marie le suivit de près. Ils dorment maintenant tous deux à côté des ancêtres, à l'ombre de l'église, tout au bord de l'écorce de la rivière. En vérité, l'homme et l'arbre avaient des racines communes dans la terre des Hamel!

Les humbles qui vivent tout près de la terre et n'écrivent pas, retournent à elle tout entiers. Le peu qui reste d'eux tient à la maison qu'ils ont bâtie, aux choses qu'ils ont touchées, aux sillons qui leur ont donné le pain, aux arbres qui leur ont donné l'ombrage. Aussi la disparition de l'orme a-t-elle consacré l'oubli de tous les Hamel d'autrefois. Cependant, les jours de marché, quand les maraîchers de Saint-Augustin et de Bel-Air passent au petit jour enveloppés dans leurs *capots* gris, ils montrent à leurs enfants, du bout de leur fouet, ce qui reste de l'orme des Hamel.

Longueuil,

25 novembre 1916.

FR. MARIE-VICTORIN,

des E. C. (*Laurentien*).

LA PROHIBITION

Salut de la race

Vérifiez ces données, disais-je, dans mon dernier article, vous les trouverez exactes, et quand vous les aurez vérifiées, vous serez un ardent prohibitionniste, proclamant comme nous, que la prohibition est le salut de la race. Et non seulement la prohibition des alcools et du vin, mais encore et surtout la prohibition de la bière. C'est de celle-ci que je veux vous entretenir spécialement aujourd'hui.

Prohiber la bière! Voilà qui étonne et peut-être me jette au rancart de l'opinion professionnelle libérale. Qu'importe. J'accepte le résultat de ma thèse puisque l'on m'en permet l'exposé. Le déçu n'est pas toujours celui qu'on pense.

La bière

La bière est une boisson fermentée due à la transformation de l'amidon d'une céréale, (ordinairement l'orge), d'abord en sucre, puis en alcool et en acide carbonique, par l'action d'une levure, (champignon). De l'eau pure est ajoutée à cette substance ainsi qu'un principe amer, *la lupuline*, provenant du houblon, quand ce n'est pas des bourgeons de sapin ou des baies de genièvre, selon la mode de Russie.

Composition de la bière

Eau	76.	à 93.%
Matières albuminoïdes . . .	3.	à 6.%
Sucre non fermenté	0.05 à	2.%
Dextrine	3.	à 6.%
Sels	0.12 à	0.35%
Alcool	1.	à 9.% en volume.

La bière doit être limpide, transparente, fraîche, moelleuse, peu spiritueuse. Sa couleur varie du jaune pâle au brun. L'amertume tient à la proportion du houblon, et la couleur plus ou moins foncée, à la torréfaction du malt ou à l'adjonction de matières colorantes.

Les bières fortes contiennent beaucoup d'alcool, qu'elles soient pâles (pale ale) ou colorées, *Stout* ou *Porter*. Voici quelques pourcentages en alcool des bières les plus connues en Europe.

L'alcool dans les bières d'Europe

Bière anglaise	6 à 7 %	en volume.
“ de Bruxelles (Lambick) . . .	6.5%	“
“ de Lyons	5. %	“
“ de Strasbourg.	4.7%	“
“ de Pilsen	4.5%	“
“ de Lille	3. %	“
“ de Vienne	3. %	“
“ de Paris	3. %	“

L'alcool dans les bières canadiennes

Sur 69 échantillons recueillis en 1910, on a constaté, au laboratoire national, à Ottawa, ce qui suit :

1 bouteille a plus de	2.5%	d'alcool en volume.
2 bouteilles ont plus de	3. %	“
2 “	3.5%	“
3 “	4. %	“
17 “	4.5%	“
15 “	5. %	“
12 “	5.5%	“
9 “	6. %	“
5 “	6.5%	“
3 “	7.5%	“
1 bouteille portait plus de	8. %	“

Le pourcentage moyen d'alcool des bières canadiennes est beaucoup plus élevé que le pourcentage moyen en Europe.

La consommation moyenne, en France, est de 37 litres par habitant. Au Canada, elle a dépassé 7 gallons, en 1914. (28 litres). Cela est à noter.

Qualités et avantages de la bière

La bière est un breuvage de table. Contrairement à la croyance vulgaire, elle excite la soif et l'appétit au lieu de l'étancher et de le satisfaire. Etant une boisson qui a bouillie, elle ne peut contenir de microbes. Plus ou moins *nutritive, apéritive, tonique et rafraîchissante*, par son houblon, la bière est une boisson que l'on conseille surtout aux personnes désireuses d'engraisser.

Inconvénients de la bière

L'on s'habitue facilement à la bière, et il est d'expérience courante et indiscutée, que son usage habituel, surtout en notre pays, où son pourcentage en alcool est très élevé, mène très vite à l'abus. Ceci est tellement vrai et si fréquemment constaté, qu'il est peu d'hommes de quarante ans, ayant fait usage habituel de bière, qui échappe à l'emprise de l'un ou de l'autre de ces malaises si divers et si diversement interprétés que l'on qualifie du nom générique de *dyspepsie*, mot comme la *grippe* inventé pour cacher les ignorances des médecins. Que de gens dyspeptiques sans doute parcequ'ils ont mal ou trop mangé, que d'autres le sont parce qu'ils ont persisté dans leur usage habituel de *grosse bière canadienne*, à table, entre les repas, à la veillée, sans cependant jamais en avoir fait apparemment d'abus. Mais c'est là son moindre inconvénient. L'abstinence totale, à cet âge, peut avoir raison des méfaits de la bière. Peu de gens, cependant, consentent à s'en abstenir dès l'apparition des premiers symptômes. Voilà pourquoi, quand le médecin est sérieusement consulté par le buveur de bière, il est souvent trop tard pour réagir efficacement. Mais nous parlerons dans un instant, pour conclure, du fait clinique.

Boit-on beaucoup de bière dans Québec

Je ne connais aucune statistique qui le prouve péremptoirement autre que celle publiée par le gouvernement d'Ottawa. Elle suffit tout de même à fixer notre attention et à démontrer surtout avec quelle rapidité étonnante l'usage de la bière augmente, dans notre pays, alors que la proportion d'alcool diminue et que celle du vin reste à peu près stationnaire, comme nous l'avons prouvé dans un précédent article.

Consommation de la bière au Canada

Année 1870.....	2.163	gallon	par	unité	de	population.
“ 1880.....	2.248	“	“	“	“	“
“ 1890.....	3.360	“	“	“	“	“
“ 1900.....	4.364	“	“	“	“	“
“ 1905.....	5.123	“	“	“	“	“
“ 1908.....	6.146	“	“	“	“	“
“ 1914.....	7.200	“	“	“	“	“

Fait clinique

J'ai interrogé les divers hôpitaux de Montréal sans pouvoir recueillir de données précises sur l'intervention de l'alcoolisme comme causes des maladies. Il existe cependant une statistique intéressante jadis publiée dans *l'Union médicale du Canada*. C'est celle préparée, en 1909, par le docteur J.-E. Dion, médecin de la division des hommes, à l'hôpital Saint-Jean-de-Dieu, sous la surveillance immédiate de son distingué surintendant médical, le docteur Geo. Villeneuve.

Le docteur Villeneuve, relatant cette statistique, m'écrit : “ Après avoir éliminé tous les cas à antécédents personnels inconnus ou incomplets, c'est-à-dire après avoir constitué une statistique rigide, ne portant que sur des cas bien connus, nous avons trouvé un pourcentage de 46.24% d'aliénés ayant fait usage modéré ou immodéré d'alcool. Par les mêmes procédés d'élimination, nous avons trouvé l'hérédité alcoolique dans 42.39% des cas ou l'hérédité était complète. ”

Voilà, me direz-vous, une statistique qui porte sur l'alcoolisme causé par l'usage de l'alcool en général. Elle n'accuse pas directement la bière. J'en conviens. Mais n'oubliez pas que la bière est devenue chez nous la boisson nationale par excellence, et que partout où la bière est ainsi devenue boisson nationale l'alcoolisme est devenu un *chancre national*.

J'ai sous les yeux une statistique présentée par le docteur Hartweg, directeur du bureau des statistiques de Lubec, à un Congrès d'Allemagne, en 1912. J'y trouve cette déclaration :

“ Les hôpitaux d'Allemagne ont traité, en trois ans, de 1907 à 1910, 31,809 cas d'alcoolisme et de *delirium tremens*. 19,096 cas ont été traités dans les maisons de santé. Cela forme à peu près 50,000 cas d'alcoolisme constatés. Il y avait en plus 38,244 patients atteints de *maladie mentale* dans laquelle l'alcoolisme jouait un rôle.

“ Dans le même temps, les hôpitaux hospitalisaient 6,145 cas de *cirrhose du foie*, maladie presque toujours associée à l'alcoolisme.

“ Cela fait en tout 85,289 personnes pour lesquelles l'alcool sous une forme quelconque, *plutôt sous forme de bière que sous tout autre forme*, a joué un rôle, sans compter les milliers d'autres personnes, dans le même cas, qui ne se sont pas présentées aux hôpitaux. ”

J'ai consulté à peu près tous les cliniciens de nos meilleurs hôpitaux pour arriver à conclure que si les statistiques n'existent pas, la clinique n'en est pas moins révélatrice ici qu'en Allemagne, toute proportion gardée. Tous sont unanimes à déclarer que les malaisés dont je parlais au début ont pour principe, en grande partie, l'abus de l'alcool, et la majorité de ces cliniciens n'hésitent pas à dire que la majeure partie des *estomacs dilatés, des foies atrophiques ou hypertrophiés, des reins malades, des anasarques, des grands épanchements* constatés chez les adultes de 30 à 50 ans, ont pour cause l'abus de l'alcool, *surtout sous forme de bière.*

Fait social

Et comment en serait-il autrement, puisque déjà nous buvons sept gallons de bière (statistique 1914) annuellement par unité de population ?

L'unité de population voudrait dire que chacun boit sa part. Pratiquement ce n'est pas ainsi. Repartissons la bière bue uniquement entre ceux qui en boivent, disons le cinquième de la population totale pour ne pas être exagéré; cela fait toujours bien cinq fois sept, c'est-à-dire 35 gallons pour chacun, annuellement. Qu'en pensez-vous, sobres qui me lisez? Seriez-vous disposés à prendre votre part ? Et cependant le tableau ou plutôt *la portion* n'est pas chargée.

L'ouvrier, que boit-il et comment boit-il? La bière! Il l'achète à la douzaine ou à la caisse, le samedi soir. Il la boit dans des *cuves*, sur les comptoirs de la rue Craig, au bord de l'eau, aux alentours de chaque usine, avant chaque repas, après chaque manoeuvre.

L'homme des clubs que boit-il? Du Scotch et de l'eau de Seltz, sans doute, mais aussi de la bière, en très grande quantité. Et l'un et l'autre s'alcoolisent lentement mais sûrement, d'autant plus lentement et d'autant plus sûrement que l'un et l'autre ils restent d'ordinaire dans les bornes qu'ils appellent un usage modéré.

Ici, comme en Angleterre, la bière est une puissance. J'ose dire que si l'influence des brasseurs ne s'appesantissait pas sur notre Législature provinciale, depuis longtemps déjà la prohibition s'incarnerait dans le code. Ce qui retarde l'application d'une loi de prohibition dans la province de Québec, comme en Angleterre, c'est la bière. Les fabricants ne veulent pas abdiquer leurs profits.

De tous les ennemis de la nation canadienne, comme de la nation anglaise, nous croyons que le plus violent parce que le plus sournois, *c'est la bière*. C'est la force d'inertie la plus terrible que l'on ait à vaincre, et il semble que rien ne puisse réussir à déloger les brasseurs des retranchements où des années de prospérité leur ont permis de se placer.

Et dans la province de Québec, *que d'intéressés à la bière?* S'il fallait que toutes les sociétés fiduciaires publient la liste des détenteurs de parts dans les brasseries canadiennes, l'on ne s'étonnerait plus de la force et de la puissance de nos brasseurs québécois ou montréalais. S'il fallait que tous les journaux et toutes les revues intéressées publient les montants qu'ils retirent des brasseurs pour le prix de leurs annonces, tout le monde serait ébahi, si non scandalisé. Mais il y a fistule quelque part, et l'on commence à connaître ce que contient l'abcès. Tôt ou tard, la prohibition lui donnera le coup de bistouri fatal, les masques tomberont, et l'on comprendra pourquoi la lutte aura été si ardue.

Petit calcul, en passant

Sept gallons par unité de population cela équivaut à *quatorze millions de gallons de bière* bus par la province de Québec, durant l'année 1914.

A soixante-quinze sous le gallon, cela fait une dépense de *onze millions de piastres*, durant la seule année 1914.

Il faut une livre d'orge pour fabriquer un gallon de bière. Cela fait *quatorze millions* de livres d'orge soustraites des fermes de la province de Québec pour aller s'engloutir dans les brasseries.

Le boisseau d'orge pèse 48 livres. Il se dépense pour la fabrication de la bière au moins *un million de boisseaux* pour tout le Canada, et *trois cent mille boisseaux* pour la province de Québec.

Le *pain* est cher. La *farine* est cher. La *moulée* est cher. L'orge se vend actuellement deux piastres le boisseau. Le cultivateur préfère vendre l'orge aux brasseurs plutôt que le consacrer à l'élevage. Regardons-y de près. Nous finirons peut-être par nous convaincre que la bière a sa part de responsabilité dans la hausse des denrées alimentaires, tout particulièrement dans la hausse *du pain* et de *la viande*.

Témoignages réconfortants

Un médecin spécialiste très distingué de Montréal nous disait dernièrement :

“ La lutte en faveur de la prohibition m'a fait perdre plusieurs centaines de piastres par année. J'étais intéressé au commerce des boissons

dans une petite ville du nord de Montréal. La prohibition a fermé notre établissement. Qu'importe. J'approuve le mouvement. Votre oeuvre est une oeuvre nationale. ”

Hier encore, à la Commission Laval, l'un de ses membres connu par son esprit moralisateur et ses largesse universitaires déclarait: “ La prohibition dans une province de l'ouest me fait perdre *cent mille piastres et plus*. Je ne puis m'empêcher d'encourager ceux qui luttent pour elle.”

Des paroles comme celles-là nous remontent pour deux ans! Et combien de semblables, entendons-nous !

La prohibition prohibe

Cet article est déjà écrit, quand nous arrivent, les plus récentes statistiques du ministère des contributions indirectes. Nous les donnons comme mot de la fin. Elles sont inéressantes, et surtout fort consolantes. C'est la meilleure réponse à ceux qui prétendent que *la prohibition ne prohibe pas*. Elles font suite à celles citées plus haut. C'est toujours de la consommation par tête dont il est question.

Année	Spiritueux	Bières	Vins
1914.....	1.061 gal.	7.200 gal.	0.124 gal.
1915.....	0.872 “	6.071 “	0.095 “
1916.....	0.745 “	4.950 “	0.062 “

“ C'est un progrès marqué, ajoute *Le Devoir*. En 1874, il se buvait presque deux gallons d'alcool par personne, chez nous; il ne s'en est bu, cette année, que trois quarts de gallon. De même, il y a deux ans, il se buvait 7 gallons de bière par tête; il s'en boit maintenant moins que 5 gallons. L'alcoolisme est un mal certes encore trop répandu, dans toutes nos provinces, et qui cause des torts incalculables à l'individu, à la famille et à la société. Mais il semble que les jeunes générations doivent être moins portées à l'ivrognerie et à l'alcoolisme que celles qui les ont précédées. Et s'il en est ainsi, il en faudra témoigner quelque reconnaissance à ceux qui ont depuis des années entrepris l'éducation populaire, sur ce point. Il es à souhaiter qu'ils enrayent en grande partie le mal, s'ils ne parviennent à le supprimer. ”

JOSEPH GAUVREAU.

LES OFFICIERS DE SECTION

ET LE

DEVOIR NATIONAL ¹

Monsieur le Président,

Messieurs,

Ce n'est pas sans hésitation que j'ai accepté la tâche de venir vous dire la part que les Conseils des Sections doivent remplir dans l'accomplissement du " devoir national " à l'heure actuelle. D'autres voix plus autorisées que la mienne, vous auraient certainement mieux intéressés, mais puisqu'à l'heure présente, chacun doit faire sa part, je me résigne, comptant sur votre bienveillance pour m'accorder autant d'indulgence, que j'y ai apporté de bonne volonté.

Pour démontrer la part des Conseils de Section dans l'accomplissement du " devoir national " à l'heure présente, il n'y a qu'à bien comprendre le rôle de ces conseils dans notre Société, se faire une idée juste de leur régie interne, examiner leur champ d'action et les moyens à prendre pour obtenir le succès.

La section, vous le savez tous, est le groupement, d'un certain nombre de membres autorisé par le Conseil Général. De la parfaite organisation comme du bon fonctionnement de ces divers groupes dépend la vie de notre Société.

Pour ce qui est de l'organisation le point essentiel est le choix judicieux des officiers. Chacun doit avoir la compétence de sa charge aussi bien que le zèle et le dévouement qu'elle exige. Je n'ai pas la prétention d'énumérer ici le travail de chacun, mais je crois qu'en général il serait bon de se tracer à l'avance un programme d'action en conformité avec les exigences de la situation.

Quel sera ce programme? Les règlements pourvoient d'abord à l'admission des membres. Il faut de toute nécessité augmenter l'effectif de la Section. C'est un fait bien reconnu que nous ne sommes pas assez nombreux; les sections alors qu'elles comptent 50 ou 75 membres, devraient en compter des centaines, des milliers même, il faut pour cela, faire du recrutement à outrance. J'avoue que la tâche est loin d'être facile et que les officiers du conseil ont déjà assez du travail que comporte leur charge, mais rien ne s'oppose à ce que l'on confie ce soin à

¹ Texte du rapport présenté par M. Joseph Courtois, N. P., secrétaire de la section Montcalm, No 3, au Congrès spécial de la Société Saint-Jean-Baptiste, le 9 novembre 1916. — Sujet : Le rôle des officiers de section dans l'accomplissement du devoir national, à l'heure actuelle.

d'autres membres. Formons, par exemple, un sous-comité dit de recrutement. Ce sous-comité composé de 5 ou 6 membres zélés et actifs, se chargerait de la propagande, soit par des visites à domiciles, soit de toute autre manière qu'ils jugeront favorable.

Une fois les membres admis, il est de l'intérêt de la Section de les garder. C'est ici qu'est le travail du Conseil. Il faut de toute nécessité faire la mentalité du peuple, lui donner la parfaite intelligence des dangers de l'heure présente et surtout bien lui mettre dans l'idée, que ce que nous lui demandons, ce n'est pas tant la contribution annuelle que l'union solide et véritable de tous les Canadiens. Là est le principal but de notre Société clairement indiqué par les règlements.

Pour entretenir le feu sacré du patriotisme, il faut des réunions fréquentes... d'abord les réunions du Conseil.

Les règlements en exigent au moins une par mois, naturellement il fallait fixer un minimum. Après le brillant exposé de la situation que nous a fait notre Président et l'énumération des nombreux remèdes qu'il s'agit d'appliquer, vous comprendrez l'importance qu'il y a non seulement de faire l'application rigoureuse de ce règlement, mais aussi de le rendre plus sévère en faisant des réunions du Conseil fréquentes et régulières. Il doit en être ainsi des assemblées des Sections en général.

Des réunions *mensuelles* des Sections seraient de nature à favoriser l'union des membres déjà admis comme aussi l'enrôlement de nouveaux adeptes. Pour atteindre ce but, ces réunions devront être intéressantes, variées aussi bien qu'utiles et instructives. Qu'on y traite des grandes questions du pays, de notre histoire, de nos oeuvres, de notre littérature, des noms illustres de chez nous. Nous avons au sein de notre société, les éléments nécessaires à l'élévation de nos facultés, à cet effet, le Conseil Général nous assure le concours généreux de conférenciers qui composent l'élite de notre classe intellectuelle. Les Sections ne doivent pas craindre d'abuser de ces personnes, leur zèle est inlassable et leur dévouement sans bornes.

On m'objectera peut-être la dépense nécessitée par un tel mouvement. Voilà la grave question... Ne croyez-vous pas, Messieurs, qu'il faille sacrifier quelques parties des ressources à cet objet?

A-t-on jamais entendu parler d'une Société qui impose une contribution annuelle pour ne donner en retour à ses membres que le droit d'élire des officiers en janvier et de faire partir des fusées le soir du 24 juin? La question paraît grotesque, malheureusement elle n'en est pas moins véridique pour quelques sections. On se retranchera, j'en suis certain, derrière l'apathie des gens; Messieurs, les membres ne sont généreux qu'en autant qu'on leur donne en retour. L'esprit mercantile règne de nos jours, il nous vient, peut-être, de nos voisins les Américains, mais

peu importe qu'il existe et d'où il vienne, il ne s'agit pas de déplorer les faits, mieux vaut les améliorer. Si vous réunissez les membres souvent, si vous les intéressez à votre oeuvre, ils secoueront l'apathie qui nous est coutumière et ils vous aideront de leur travail et de leur argent.

Si au lieu de compter 25 membres une section en comprend 200, les ressources seront augmentées d'autant par la contribution et au besoin deux ou trois soirées publiques à des prix populaires, au cours de l'année, assureront à la section tous les fonds nécessaires aux oeuvres entreprises. Qu'on me permette d'insister sur ce point capital; ne fatiguez pas vos membres par des souscriptions inopportunes, favorisez-les plutôt en les admettant gratuitement sur présentation de la carte de Sociétaire à chacune de vos réunions.

Un second moyen d'action que les officiers doivent préconiser, c'est un bureau de placement qui permettrait d'aider aux jeunes gens et aux ouvriers à trouver de l'emploi et à assurer en même temps aux employeurs des ouvriers compétents et bien recommandés. Cette oeuvre contribuerait à rapprocher les divers éléments de la race en inspirant aux uns plus de sympathie envers les moins fortunés et aux autres plus de confiance à l'égard des patrons. Plusieurs prétendront que l'oeuvre est difficile, je le crois, en tout cas l'essai en vaudrait peut-être la peine.

Me permettez-vous, Messieurs les officiers des Sections, de vous recommander comme aide efficace, la lettre-circulaire ? C'est, je crois, le seul moyen certain de parvenir à chacun des membres en particulier. Adressez d'abord une lettre-circulaire au début de l'année, en donnant un exposé du travail à faire, du programme à suivre. Une ou deux autres au cours de l'année renseigneraient sur les oeuvres en opérations, ceux qui ne se dérangent jamais et qui n'apportent que leur nom à la Société. Avec de la persévérance, on viendrait à bout de secouer ces endormis, de les attirer et de les intéresser.

Reste encore à établir l'oeuvre de la Caisse populaire comme aussi de propager celle de la Caisse Nationale d'Economie.

Le champ d'action de la Société s'étend aussi à la publicité, à l'annonce. Que tout le monde sache, entende que la Section, vit, travaille et ne compte pas manoeuvrer dans le vide.

Il existe plusieurs manières de faire de la réclame. Je crois que, sur ce point, il serait tout-à-fait avantageux de rechercher l'aide du curé de la paroisse. Je comprends que Messieurs les Curés n'ont pas besoin de se surcharger, leur ministère ayant déjà pour eux trop d'exigences. Mais je suis toutefois persuadé qu'on ne vous refusera pas un bon mot, un encouragement au patriotisme à l'occasion d'une annonce, où d'une assemblée quelconque. Nos prêtres savent bien mieux que nous trouver la note juste qui frappe l'oreille du public, le terme exact qui germera

dans son idée. Vous serez peut-être surpris de ce que leur dévouement nous gagnera.

Dans la grande majorité de nos paroisses on trouve aujourd'hui *Le bulletin paroissial*, organe qui a le grand avantage sur toutes les autres publications d'être lu et relu. Servons-nous-en donc comme moyen de propagande. Nous avons aussi nos quotidiens, vous savez tous Messieurs, qu'au *Devoir*, on nous donne toujours la meilleure hospitalité et qu'on ne manque pas de favoriser notre Société. *La Presse*, mérite aussi une mention pour les articles publiés en faveur de la défense des nôtres dans Ontario.

Je n'ai pas besoin, je crois, d'insister sur l'importance que les membres des Conseils doivent attacher à l'organe de notre Société *Le Petit Canadien*. Il est à mon sens le grand moyen de propager les idées et de répandre une semence productive. Il n'a certainement pas été assez répandu, jusqu'à ce jour, mais, je souhaite que la proposition faite ce soir, à ce propos, soit bien accueillie de tous.

Il y a quantité d'autres moyens qui peuvent être utilisés pour la réussite des Sections, ceux que je préconise dans ce rapport devant être modifiés, changés même suivant les éléments qui composent une section en raison du milieu, de la fortune et du développement intellectuel des membres. Certaines Sections composées de membres influents et fortunés pourraient avoir pour but de diriger tel ou tel mouvement, par exemple représenter la Société auprès de nos gouvernants ou de toute autre manière aussi avantageuse.

Cependant, il faut se rappeler que les Sections, tout en prenant l'initiative de ces divers mouvements, devront s'en rapporter aux décisions du Conseil Général, dont ils suivront fidèlement la direction. Ce n'est qu'à cette condition que l'on obtiendra l'union véritable de tous les éléments qui constituent notre nationalité.

Messieurs, je touche ici, je crois, au sujet qui a le plus fait couler d'encre dans nos journaux, qui a provoqué les plus belles envolées oratoires...

L'Union ! mais tous en parlent, tous la désirent, tous la proclament indispensable à la revendication de nos droits et aux succès de nos entreprises...

De quelle manière nos Sections aideront-elles à la réalisation de cette union ?

1o En se soumettant aux décisions du Conseil Général. Par exemple, nous sommes assemblés, ici, ce soir, pour discuter des besoins de l'heure présente, des opinions seront émises, des votes seront donnés, des décisions seront prises. Ces décisions devront être acceptées non seule-

ment par ceux qui les auront provoquées mais par tous les membres, dès que la majorité s'est prononcée, rallions-nous à sa décision, oublions les discussions, ayons un peu de renoncement à son sens propre et mettons-nous bien dans l'idée que d'autres peuvent aussi avoir raison. De cette manière nous obtiendrons l'union parfaite.

2o La discipline doit-être rigoureusement observée, chaque officier s'en tenant à la lettre des règlements, c'est d'une importance capitale pour la régie interne des conseils. Les officiers doivent prendre connaissance des avis, informations du Conseil Général, le secrétaire et le trésorier doivent publier les rapports, se conformer à toute demande et fournir tous les renseignements exigés par nos directeurs.

Un point important à observer, c'est de faire parvenir à la date fixée, les rapports justes et exacts, que le conseil exige des Sections tous les 3 mois.

Pour produire un travail d'ensemble, il faut de toute nécessité, suivre la direction du Conseil Général. Ce Conseil doit être pour la Société ce qu'est le coeur à l'organisme humain. De même que le coeur refoule à toutes les extrémités du corps le sang, qui lui donne la vigueur et la vie, ainsi le Conseil Central doit fournir aux Sections la force, l'énergie dont elles ont besoin.

Pour atteindre son but, le Conseil Central a, en plus de la confiance des Sections, besoin de leur encouragement pécuniaire. Beaucoup de gens ont cette idée que le Conseil doit soutenir les sections de ses propres deniers. C'est là une idée absolument fausse.

Comme nous l'avons entendu tantôt la part de contributions du Conseil Général aux diverses oeuvres de la Société étant très lourde, il serait par conséquent illogique de compter sur une subvention de sa part.

Les Sections doivent trouver leur revenu: 1o dans la part qui leur revient de la perception des contributions; 2o Par des organisations, séances, euchres, etc.

L'ébauche du programme que je viens de tracer peut vous paraître difficile à réaliser en raison de la somme de travail qu'il comporte. Il faut, je l'avoue, du zèle et du dévouement. La tâche est dure parfois, le succès peut être lent à venir, mais il est assuré, et c'est pour avoir expérimenté la chose que je vous l'affirme.

Ce qui va suivre est peut-être un peu personnel, mais, je l'avouerai, c'est à la demande de quelques-uns de nos directeurs que je vous communiquerai ce qui se fait chez nous.

Dans notre section Montcalm, paroisse Saint-Pierre, nous avons commencé à travailler d'après ce même programme. Les résultats n'ont pas tardé à se faire sentir. Nous avons déjà passablement augmenté

notre effectif et l'avenir nous reste encore chargé de promesses, si bien qu'en janvier prochain, nous enverrons au Conseil Central une liste de nos membres, composée de 200 noms, et nous n'en resterons pas là. Ceux qui ignorent encore l'existence d'une Section Saint-Jean-Baptiste dans notre paroisse doivent être bien sourds ou bien endormis, pour ne pas l'avoir entendu se remuer ou bien aveugles pour ne pas l'avoir vu agir. Tous les mois, des conférenciers érudits, viennent nous entretenir, qui, sur la question Acadienne qui, sur les écoles d'Ontario, qui, sur la langue française, etc. Au début de notre organisation, une lettre-circulaire est allée dire, non seulement aux membres, mais à tous les paroissiens, le but et le programme de nos réunions, le *Bulletin Paroissial* parle de nous presque chaque semaine, nous avons eu le mois dernier une soirée récréative toute canadienne, qui nous a apporté de jolis bénéfices et dimanche prochain, nous procédons à l'installation de notre Caisse populaire. Pour aider le Conseil dans l'accomplissement de ces travaux, trois sous-comités ont été formés dès notre première assemblée: Ce sont ces sous-comités du recrutement, d'organisation et du bureau de placement.

Notre section donne, tous les ans, une médaille d'or à l'élève le plus méritant de l'Académie Saint-Pierre.

Nous sommes pleins de confiance en l'avenir, mais loin de moi la pensée de nous attribuer le succès remporté jusqu'à présent; il provient, nous en sommes persuadés, de notre parfaite soumission non-seulement aux règlements de la société, mais aussi aux décisions et à la direction du Conseil Général.

Je termine donc, en faisant le voeu que le Conseil Général rencontre partout la même adhésion. Les Sections y trouveront à leur tour le même succès, et la Société Saint-Jean-Baptiste, sa plus grande prospérité.

JOSEPH COURTOIS,

Secrétaire de la Section Montcalm, No 3.

LA COMPTABILITÉ

Pour faire suite aux excellentes listes sur la comptabilité publiées, l'automne dernier, par M. Alfred Verreault, dans le *Devoir*, de Montréal, nous donnons ce mois-ci une série d'abréviations en usage dans le commerce. Pussions-nous bientôt les voir adopter par les élèves de nos collèges commerciaux, nos teneurs de livres, comptables, commis de banque, vérificateurs, etc.

Soyons Français partout, et rendons à la langue française la place que sa souplesse et sa clarté lui méritent dans tous les domaines, y compris le commerce, d'où l'on voudrait la bannir.

Acc ^{on}	acceptation.
Art.....	article.
Av. de payem ^t	avance de paiement.
B ^{ce} ou Bal ^{ce}	balance.
B 	billet.
B B 	billet de banque.
Bord ^{au}	bordereau.
B. P.	bon pour.
C 	caisse.
Cie.....	compagnie.
C ^{te}	compte.
C ^{te} C ^t	compte courant.
Con	commission.
C ^t ou Cour ^t	courant.
Cour ^{te}	courtage.
Div 	divers.
Divid ^{de}	dividende.
Der	dernier.
D ^z	douzaine.
Ech ^{ce}	échéance.
Ech ^{on}	échantillon.
Esc ^{te}	escompte.
Exp ^{on}	expédition.
Ext. de C ^{te}	extrait de compte.
Fab ^{on}	fabrication.
F ^{re}	facture.
F ^o	folio.
F. ou fr.	francs.
F ^{co}	franco.
J ^r ou j ^{rs}	jour ou jours.
K ^o ou kg.	kilogrammes.
L 	lui, leur.
Mat	mandat.
M.	mètre.
M 	mon, ma, mes.
N 	nous, notre, nos.
N v 	notre ville.
Neg ^{on}	négociation.

N ^o	numéro.
O 	ordre.
P ^{ce}	pièce.
P ⁿ ou Pain	prochain.
P. et P.	profits et pertes.
Pr	pour.
P. % ou %	pour cent.
P. ‰ ou ‰	pour mille.
Q ^q	quelques.
Rab.	rabais.
Règ ^t	règlement.
Rem.	remise.
S 	sur, son, sa, ses.
T ^{te}	traite.
Val	valeur.
V 	vous, votre, vos.
V v 	votre ville.

Il y a encore d'autres abbréviations, qui s'expliquent par le sens des phrases où elles se trouvent; par exemple : un effet s| v| m|, un effet sur vous-même; a v| et, à votre crédit; s| b| à m| o|, son billet à mon ordre; S. E. ou O., sauf erreur ou omission.

Extrait de *La Comptabilité*,

par Gustave Soreph, p. 268.)

Pour les annonces, quand l'espace est restreint, et pour les comptes, quand il s'agit de noms de firmes assez étendus, l'on abrège ordinairement; voici quelques exemples :

G ^d mag ^{sin} Dupuis.....	Grand Magasin Dupuis.
Cie T ^{ways} de Montréal.....	Compagnie de Tramways de Montréal.
Cie G ^{le} Trans ^{tique}	Compagnie générale Transatlantique
Ch. de fer des Ctés du Sud.....	Chemin de fer des Comtés du Sud.
Cie de Frais Fun ^{aires} ltée.....	Compagnie de Frais funéraires, limitée.
Cr ^{dit} F ^{cier} F ^{co} Ca ^{dien}	Crédit-foncier Franco-Canadien.

La Ligue des Droits du français.

SECTIONS ET NOMS DES PERCEPTEURS

Sections et bureaux de perceptions.	Noms des percepteurs.	Sections et bureaux de perceptions.	Noms des percepteurs.
Acadie Ville	Rév. Alphonse-J. Babineau	Danville	J. A. Boivin
Amherst, Ile de la Madel.	James Cormier	Deschambault	J. A. P. Lord, M. D.
Abbotsford	Damase Frégeau	D'Israël	J. O. Bérubé
Adamsville	Orifuge Audette	Dorval	Benj. St-Aubin
Alexandria	Arcade Méloche	Drummondville	A. Manseau
Almaville	Geo. Levasseur	Dunham	Hormidas Boucher
Amqui	J. B. Pineault	Dupuy Corner, N. B.	Chs D.-Hébert
Ancienne Lorette	Pierre Jobin	Eagle Lake, Co. Aroostock	V.-J. Labbé
Anderson	J.-Bte Sénéchal	East Angus	Rév. J. A. R. Plamondon
Angers	Geo. Chartrand	Eastman	Rév. A. E. Genest
Acton Vale	Joseph Beaugrand	Farnham	Louis Johnson
Asbestos Mines	Dr Chs Amlot	Fassett	Emile Marchessault
Arthabaskaville	F. X. Lemieux, N. P.	Edmundston, N. B.	Frs Bérubé
Ascot Corner	J. Stanislas Gosselin	Embrun, Ont.	Léandre Maheu
Baker Brook, N. B.	F. X. Cyr	Ferme Neuve	J. Albert Hotte
Balmoral	Blanchon Lepage	Fort Coulonge	W. H. Gauthier, M. D.
Batiscan	F. G. L'Heureux	Fournierville	Mme Art. Bissonnette
Beauceville	Ed. Fortin	Fortierville	Alp. Laquerre
Beauharnois	J. Aimé Daoust	Fort Kent	T. D. Dufour
Beaupré	Dr Jos. Tremblay	Fraserville	Mme René Rinfret
Bedford	Jos. Jarest	Frenchville	Denis B. Martin
Béloeil	Tancrède Lafontaine	Gardner, Mass.	A. P. Lachance
Berthierville	J. Gervais, M. D.	Garthby	Adjutor Lepage
Bécancourt	A. A. Leduc	Gaspé	Elie Bérubé
Black Lake	J. N. Campeau	Gentilly	J. Ls Baril
Blazard Valley, Ont.	Joseph Larocque	Glen Robertson	Mme J.-L. M. Ménard
Boaventure	Martial Gauvreau	Gracefield	Eloi Lacroix
Boucherville	J. A. Demers, M. D.	Granby	J. A. Ostiguy
Boutouche, N. B.	Georges Michaud	Grand'Anse, N. B.	Frédéric Terriault
Bonfield	L. A. Lévesque	Grand Falls, N. B.	Dr Claude Guy
Bourget, Ont.	A. J. Boudreau	Grande Digue	Donat Roy
Brompton Falls	J. A. Allard, M. D.	Grande Rivière	Paul Stibre
Brownsburg	Rév. V. Bouchard	Grand'Mère	J. C. Ricard, M. D.
Buckingham	J. A. R. Lemay	Grind Stone, Ile de la M.	J.-F.-A. Arseneau
Burbridge	Alex. Saumur	Gronclines	Dr E. Archambault
Cabano	Omer Laplante	Guigues	N. Guidice
Cacouna	Samuel Lebel	Hammer, Ont.	J.-Bénonie Robert
Cap de la Madeleine	Sévère Rocheleau	Ham Nord	Luc Juneau
Cap Santé	J. Q. Fafard	Hartwell	J. Henri Locas
Cap St-Ignace	Thos Guimond	Havre aux Maisons	Amédée-A. Arsenau
Carleton	Louis Bujold	Hawkesbury, Ont.	J. D. Landriault
Caraquet	Alex. J. Albert	Hébertville Station	Art. J. Gagnon
Casselman	J. A. Charlebois	Hébertville Village	Théo. Girard
Causpascal	Joseph Bouchard	Hemmingford	Ovila Lacasse
Cedar Hall	Geo. Paradis	Henryville	Arcade Coupal
Chambly Bassin	H. D. Hébert	Highgate Centre	Euclide Traham
Chambly Canton	S. E. Duclou	Howick	J. C. Bourgic
Chambord, Lac St-Jean	Jos. G. deLaunière	Huberdeau	Rodrigue Latour
Champlain	Donat Duval	Hudson	J. A. Séguin
Chandler	J. E. Langlois	Hull	A. I. Telmosse, M. V.
Chapleau	Odilon Beaudry, M. D.	Hull	M. Brodeur
Charlemagne	Ernest Labelle	Huntingdon	J. Omer Michaud
Charlesbourg	J. P. Lefebvre	Iberville	J. A. Sylvestre
Charlo, Co. Restigouche, N.B.	D. Lepage	Ile au Calumet	Rév. J. O. Beaudry
Charrette	Rév. Dion Gélinas	Ile-aux-Noix	N. A. Hébert, M. D.
Chartierville	Evariste Bisson	Ile du Pas	Pierre Dandeneau
Châteauguay	Z. E. Marchand, M. D.	Inkerman, Co. Gloucester	Hyac. Haché
Chateau Richer	Edouard Vézina	Joliette	Romuald Racette
Chaudière Mill	Eusebe Bégin	Jonquières	C. J. B. Fortin
Chelmsford	J. Ed. Charbonneau, M. D.	Kenogami, Co. Chicoutimi	A. J. Reid
Chicoutimi	Albert Lemieux	Kingscroft	Rév. A. A. Gervais
Clair, N. B.	Th. Paillard	Kingsley Falls	Philippe Pelletier
Clarence Creek	F. W. Portier	Kingsley French Village	F. Lebel
Clarenceville	Oscar St-Jean	Knowlton	L. L. Ledoux
Coaticook	Hospice Dumont	Labelle	P. E. Forget
Cocagne, N. B.	Hormidas Goguen	L'Acadie	J. Bte Brault
Compton	Bernard Mercier	Lac à la Tortue	J. A. Tremblay
Contrecoeur	Emile Lacasse	Lac au Saumon	Emile Caron
Cookshire	Arthur Laprise	Lachenaie	Philius Mathieu
Côteau du Lac	A. Dumesnil	Lachine	R. Dubreull
Côteau Landing	S. Brunet	Lachute	G. Desjardins
Côteau Station	Henri Smith	Lacolle	H. Gaudreau, M. D.
Côte des Neiges	Alph. Boileau	La DuRantaye	J. H. Furois
Dalhousie	Mathias Comeau	Lamèque, Co. Gloucester	Jos. S. Noel

Sections et bureaux de perceptions.	Noms des percepteurs.	Sections et bureaux de perceptions.	Noms des percepteurs.
L'Ange Gardien	Paul Rinfret	N.-D. du Rosaire	Arthur Collin
L'Annonciation	Jos. Boileau	N.-D. d'Issoudin	J. D. Desrochers
L'Anse aux Gascons	Simon Chapados	N.-D. de la Salette	Régis Boileau
L'Avenir	J. P. Charpentier	N.-D. du Lac	C. F. Beaulieu, N. P.
Lanoraie	J. S. Ferland, M.D.	N.-D. du Laus	Hermine St-Louis
La Baie du Febvre	L. R. Lefebvre	N.-D. du Mont-Carmel	Alph. Cossette
La Conception	J. O. Bessette	N.-D. de Stanbridge	Rodolphe Bédard
Lac à la Croix	Adélar Lemay	Oka	Adolphe Chéné
Lac aux Ecorces	J. A. Lortie	Ormstown	L. A. Rousseau, N. P.
Lac Baker, N. B.	Alfred M. Nadeau	Papineauville	Olivier Clément
Lac Bouchette	Adélar Thibault	Paquetville	Jos. Fortin
Lac des Isles	Emile Bisailon	Parisville	Em. Paris
Lac Ste-Marie	Rév. J.-E. Levac	Paspébiac	J. Emile Lévesque
La Patrie	Majorique Bourret	Péribonka	J. D. Boisvert
La Présentation	Jos. Meunier	Petit Rocher, N. B.	Théodule Roy
Lafontaine	Majorique Beaudoin	Plantagenet	Wilf. Desjardins
La Minerve	Benjamin Bergeron	Pike River	Narcisse Bilodeau
Laprairie	Joseph Brisson	Plaisance	Joséphat Guindon
L'Ascension	N. C. Léonard	Plessisville	L. H. Grenier
L'Assomption	A. Prud'homme	Pointe aux Trembles	Richmond Decelles
Laterrière	Augustin Gagné	Pointe de la Croix	Thomas Charlebois
Laurierville	Nap. Normand	Pointe Gatineau	Ovila Dugré
Lauzon, Co. Lévis	Talm. Lavergne	Pont Maskinongé	O. Robitaille
Lavaltrie	J. O. Martineau	Pont Rouge	Héliodore Dupuis
La Visitation	Ernest Proulx	Port Daniel	Eug. Galarneau
Leclercville	J. E. P. Parrot	Portneuf	Rév. J. P. Cry
Lemieux Station	Jos. Letendre	Priceville	Mme Salomon Germain
L'Épiphanie	J. A. Erisebois	Québec	Ph. Lafrance
Le Précieux Sang	Moïse Gauthier	Racine	P. Lamontagne
Lennoxville	Marie-Ange Beaudoin	Rawdon	D. Choinière
Les Cèdres	J. O. Leroux, M. D.	Repentigny	Rév. J. A. Dufort
Leask, Sask.	Léon Robert	Richibouctou	J. O. Beaudoin
Lesage	Aldéric Renaud	Rigaud	Joseph Vautour
Les Ecurieils	Geo. Matte	Rimouski	J. McMillan
Les Saules, Qué.	H. O. Roy, N. P.	Ripon	Ant. Bellavance
L'Île Perrot	Raoul Daoust	Rivière à Pierre	A. A. Aubry, M. D.
L'Islet	Alph. Dion, M. D.	Rivière Beaudette	Wilbrod Moisan
L'Isle Verte	J. C. Michaud	Rivière Joseph	F. Langlois
Longueuil	Victor Mainville	Rivière Ouelle	Js. Lévesque
Loretteville	Aurèle Moisan	Rivière Trois-Pistoles	Jos. Laboussnière
L'Original	E. Daoust	Roberval	Emile Leclerc
Lorrainville	J. A. Laverdière	Robertville, N. B.	Georges Audet
Lothbière	S. Bernard, N. P.	Rockland	A. C. Poirier
Louiseville	M. M. Côté	Rogersville, N. B.	H. Gauthier
Lower Caraque	Jacob J. Chiasson	Rouremont	Francis J. Potrier
Lukaville	Mlle Georgiana Desbiens	Roxton Falls	Emile Paquette
Magog	A. L. Bibeau	Roxton Pond	Tél. Beauchemin
Manchester, N. H.	J. A. Guay	Sabrevois	H. Monty
Maniwaki	Anastase Roy	Sacré-Coeur	Jos. Emile Bélanger
María	A. J. Babin	Sandy Bay	Israel Michaud
Marieville	Chs E. Préfontaine	Sault aux Récollets	L. Cardinal
Masson	G. A. Dugal	Sarsfield	Hector Bélisle
Matane	J. O. Lebel, N. P.	Shawinigan Falls	Louis Bertrand
Mille Vaches	Mathilda Emond	Sayabec Station	Jos. Pineau
Moncerf	S. Martineau	Shédiac	Dr A. Sormany
Moncton, N. B.	F. A. Richard, M.D.	Sherrington	Césaire Gagné
Mont-Carmel	Sylvio St-Onge	Shippagan, Co. Gloucester	A. Bégin, N. P.
Montebello	Alb. Papineau	Sorel	Théo. F. Goguen
Mont Joli	Jos. Ern. Lavole, M.D.	South Durham	Olivier Cardin
Mont Laurier	Emile Lauzon	South Indian	H. H. Préfontaine, M.D.
Montmagny	Réal Lavergne	Stanfold	Pierre Gagné
Montmorency	J. W. St-Pierre	Stoke Centre	Léon Samson
Moose Creek, Ont.	Adolphe Provost	Stornoway	F. J. Bédard, M.D.
Nashs Creek	Eug. de la Garde	Sturgeon Falls, Ont.	Rév. L. Boucher
Napierville	Alex. Richardson	Ste-Adèle de Terrebonne	J. C. E. Gagné
Neuville	J. L. Morency	St-Adelphe	J. A. Beauchamp
Nicolet	J. O. Courchesne, N. P.	St-Adolphe Dudswell	Alphonse Marneau
Nomingue	Horm. Lefebvre	St-Adrien d'Irlande	Ernest Gagné
Normandin	Mlle Angéla Hébert	St-Adrien de Ham	J. A. Mercier
Notre-Dame-de-Grâce	Alf. Décarie	St-Agapit	Rév. J. A. Lemay
N.-Dame de Ham	Pierre Toupin	Ste-Agathe d'Aroostock	Gaudiose Demers
N.-D. des Anges	Lionel Matte	Ste-Agathe	S. J. Ayost
N.-D. de la Doré	J. T. Demers	St-Aimé	L. A. Dumont
N.-D. de la Paix	W. Lauzon	Ste-Agathe des Monts	Norbert Lamoureux
N.-D. de Pierreville	H. Fontaine	St-Albert, Ont.	E. J. Marchand
N.-D. du Bon-Conseil	Almé Benoit	St-Alban	Emile Gagné
North Stukely	J. M. Proulx		C. I. Douville
N.-D.-de-Lourdes	Chs Tourigny		
N.-D. du Portage	Ls-Etienne St-Pierre		

Sections et bureaux de perceptions.	Noms des percepteurs.	Sections et bureaux de perceptions.	Noms des percepteurs.
St-Alexandre d'Iberville	J. E. Boivin, N.P.	St-Charles, N. B.	Jos. Lucien Daigle
St-Alexis d'Avignon	Joseph Arsenault	St-Christine d'Acton	Jos. Bonneau
St-Alexis de Montcalm	Alb. Magnan	St-Christine de Portn.	Godf. Lavallée
St-Alexis des Monts	Alf. Picard	St-Chrysostôme	Elzéar Folsy
St-Alexandre de Kam.	Mlle Herm. Bérubé	St-Claire	P. Q. Rouleau
St-Alphonse de Caplain	Théod. Lavole	St-Claude	Auguste Bourbeau
St-Alphonse de Chicoutimi		St-Clet et Ste Marthe	Victor Laframboise
et Bagotville	P.-E. Tremblay	St-Clément	Marcellin April
St-Alphonse de Joliette	T. Gaudet	St-Cléophas	J. A. Martineau
St-Ambroise de Chicoutimi	Ths Tremblay	St-Clotilde	Pierre Primeau
St-Ambroise de Kildare	J. F. Goyet	St-Clotilde	Dolphis Laplante
St-Anaclet	Ovide Couture	St-Côme	Ls Gauthier
St-Anastasia	J. Frank Bisson	St-Côme de Beauce	J. A. Polluin, M.D.
St-André Avellan	J. M. Robert	St-Constant	Narc. Longtin
St-André d'Argenteuil	T. Raymond	St-Croix	Jos. Bédard
St-André de Kamouraska	Arm. Martin	St-Cunégonde	Joseph Labelle
St-André, Restigouche	Rév. L. P. Pelletier	St-Cuthbert	L. P. H. Roberge, N. P.
St-Angèle de Laval	J. Ed. Coulombe	St-Cyprien	Léonce Dumond
St-Angèle de Monnoir	A. Ménard	St-Cyrille de L'Islet	Nap. Allaire
St-Angèle de Rimouski	Paul Gagné	St-Cyrille de Wend.	Herman Champagne
St-Anicet	Eusèbe Genier	St-Damase	Nap. Beauregard
St-Anne, Co. Chicoutimi	Phydimé Gauthier	St-Damase, Co. Matane	Aurèle Lepage
St-Anne de la Pêrade	Emile Trudel	St-Damase des Aulnaies	Victor Label
St-Anne de Madawaska	Ls A. Dupuis, N.P.	St-Damien	Josephat Grenache
St-Anne de Madawaska	N. B. E. Martin	St-David	J. W. Paquin, M.D.
St-André de Madawaska	N. B. Rév. Eloi Martin	St-David, Co. Aroostook	Eddy J. Cyr
St-Anne-des-Plaines	Joseph Alary	St-Denis	J. W. Tétrault
St-Anne de Prescott	Rév. Jos. Coderre	St-Didace	S. Barette
St-Anne-de-Stukely	Wilfrid Poulin	St-Dominique	Jos. Laflamme
St-Anselme	J. Ed. Migneault	St-Donat	Phladelphie Bérubé
St-Antoine, Riv. R.	A. Désaulniers, N.P.	St-Donat de Montcalm	Zacharie Crépeau
St-Antoine Abbé	Joseph Lussier	St-Dorothée	Florido Lecavaller
St-Antoine de Tilly	Phil. Normand	St-Edouard de Lotbinière	Ant. Castonguay
St-Antoin	Alex. April	St-Edouard de Mtl.	J. Georges Leclerc
St-Apollinaire	Ed. Lafleur	St-Edouard de Nap.	Freddy Robillard
St-Armand	J. H. Brauit	St-Edwidge-de-Clifton	P. J. Paquin
St-Arsène	Naz. Label	St-Elleuthère	Ls J. Tardif
St-Aubert, Co. L'Islet	Alfred Robichaud	St-Elizabeth de Joliette	Donat Gervais
St-Augustin	J. E. Rochon	St-Elizabeth de Warwick	Rv. J.A. Leblanc
St-Augustin	E. D. Descarreaux, M. D.	St-Eloi	Eug. Godbout
St-Barnabé, de St-Hyacinthe Rémi Cloutier.		St-Elphège	J. Art. Lemire
St-Barnabé, Co. St-Maurice.	A.A. Gellinas, N.P.	St-Elzéar	C. Prévost
St-Barthélemi	Avila Rouleau	St-Elzéar de Beauce	Apollinaire Drouin
St-Basile de Portneuf	Gédéon Matte	St-Emile de Suffolk	Elle Milard
St-Basile le Grand	Malo Lapalme	St-Emelle de l'Energie	J.-Bte Desrosiers
St-Basile, N. B.	L. A. Soucy	St-Ephrem	Dr R. Beauchesne
St-Béatrice	Jos. Brisson	St-Epiphanie	Aug. Breton
St-Benoît, Beauce	P. Z. Cloutier	St-Esprit	J. F. Daniel, N.P.
St-Benoît, Co. Deux-Montagnes		St-Etienne de Beauharnols	Zénon Nadon
St-Bernard de Lacolle	Dr Joseph Pagé	St-Etienne de Bolton	Raoul Vincent
St-Bernardin de Routhier, Ont.	Rév. L. Brunelle	St-Etienne de Lauzon	Cal. Bolduc
	John B. Dyon	St-Etienne-des-Grès	Ferd. Millette
	Tancrède Morin	St-Eugène de Prescott, Ont.	V. Roussin
St-Blaise	Alp. Duchesne	St-Eulalie d'Aston	Alp. Désilets
St-Blandine	Ernest Lemaire	St-Euphémie	Donat Proulx
St-Bonaventure	J. G. Gellinas, M. D.	St-Eugène de Grantham	Adél. Forest
St-Boniface	J. R. B. Langevin, N. P.	St-Eustache	J. Ls Prud'homme
St-Brigide	J. A. Jutras	St-Evariste	Jean Boutin
St-Brigitte des Sautes	J. A. Geoffrion	St-Fabien	J. O. Bélanger
St-Bruno de Chambly	Jos. Lavoie	St-Famille, Co. Aroostook	Edw. Marquis
Ct-Bruno, Lac St-Jean	Méd. Duval	St-Faustin	R. Brunet
St-Calixte de Kil.	J.-Em. Blais	St-Félicien	Arthur Gagnon
St-Camille, co. Bellechasse	Jos. Gingras	St-Félicité	Jos. Thos. Lefrançois
St-Catherine de Hatley	Zoel Drolet	St-Félix de Valois	Th. Hénault
St-Catherine de Portneuf	J. Azarias Tessier	St-Ferdinand Hal.	L. A. Paradis, N. P.
St-Casimir de Portneuf	Mastai Boulanger	St-Ferréol	L. A. Gagnon
St-Cajetan d'Armagh	J. A. Dion	St-Flavien	Dr E. Larue
St-Camille de Wolfe	Ed. Carignan	St-Flore	J. H. Désaulniers
St-Cécile de Lévrard	Jér. Brazeau, fils	St-Florence	Ernest Thibault
St-Cécile de M.	Horm. Chaput	St-Fortunat de Wolfe	G. E. Lambert
St-Cécile de Milton	Ls Audet	St-François de Madawaska	N. B.
St-Cécile de Whitton	Isidore Michaud	St-François, Montmagny	Louis Pelletier
St-Cécile du Bic	Théo. Beauchesne	St-Frs de Sales	Omer Blodeau
St-Célestin	Henri Grisé	St-Frs du Lac	Anaclet Gascon
St-Césaire	Edmond Brinck	St-Frs de Xavier de Brompton	A. Desmarais
St-Charles Caplan	P. J. Ruel, N. P.	St-Frs-Xav., Riv. du Loup	Jos. L'Abbé
St-Chs de Bellechasse	Armand Duvernay	St-Frédéric de Beauce	Mme R. Rinfret
St-Charles		St-Gabriel	Placide Nadeau
			Auguste Caron

Sections et bureaux de perceptions.	Noms des percepteurs.
St-Gabriel de Bouchette . . .	Palma Mathieu
St-Gabriel de Brandon . . .	Ls Jacques
St-Gabriel de Stratford . . .	H. Rivard
St-Gédéon . . .	J. L. F. Rousseau
St-Gédéon, Lac St-Jean . . .	Jos. Bolly
St-Geneviève . . .	D. Ladouceur, M. D.
St-Genève de Batiscan . . .	F. W. Germain
St-Georges de Beauce . . .	Corinne Poulin
St-Georges de Windsor . . .	Georges Pettit
St-Gérard . . .	Jos. H. Joyal
St-Gérard de Montarville . . .	Ferd. Bisailon
St-Gérard Magella . . .	Odilon Rochette
St-Germaine . . .	J. L. F. Chabot
St-Germain . . .	Cyprien Roy
St-Germain de Grantham . . .	L. N. Cotnoir
St-Gertrude . . .	L. J. Désilets
St-Gervais . . .	Murdock McKensie
St-Godefroy . . .	Clément Parise
St-Grégoire d'ib. . .	E. S. Lalanne
St-Grégoire de Nicolet . . .	B. Rouleau
St-Gilbert . . .	B. Giraud
St-Guillaume . . .	Jos. Desrosiers, N. P.
St-Hélène de Bagot . . .	Jos. Eug. Petit
St-Hélène de Chester . . .	D. Pepin
St-Hélène de Kam. . .	M. Chénard
St-Hénédié . . .	J. Philémon Gagnon
St-Henri de Lévis . . .	Alex. Vallières
St-Henri de Mascouche . . .	J. I. Leblanc
St-Henri de Montréal . . .	L. A. Picard
St-Hermas . . .	Alcide Cadieux
St-Herménégilde . . .	T. S. Belouin
St-Honoré de B. . .	Alcide Campeau
St-Honoré . . .	Narc. Bouchard
St-Hilaire . . .	G.-F. Martin
St-Hilaire, N. B. . .	Alfred Albert
St-Hubert . . .	Habert Robert
St-Hubert de Témisc. . .	J. E. Perrault, M. D.
St-Hugues . . .	Amédée Lapalme
St-Hyacinthe . . .	Alb. Jodoin
St-Hypolite de K. . .	B. Gohier
St-Ignace du Lac . . .	Rév. A. G. Racette
St-Isidore . . .	Almé Lanctôt
St-Isidore de Dorchester . . .	Jos. Turgeon
St-Isidore de Prescott . . .	Phyllas Thibault
St-Isidore, N. B. . .	Rév. G. Bernier
St-Jacques de l'Achigan . . .	Prosper Granger
St-Jacques des Piles . . .	Moise Masson
St-Jacques, N. B. . .	Wm St-Onge
St-Jacques le Mineur . . .	B. Guérin-Lafontaine
St-Janvier . . .	H. A. Valliquette
St-Jean-Bte de Mtl . . .	J. A. Boucher
St-Jean-Bte de Rouville . . .	E. Désautel
St-Jean L'Évangéliste . . .	Geo. Frénette
St-Jean Port-Joli . . .	F.-X. Denis, N. P.
St-Jean . . .	J. H. Lanctôt
St-Jean de Dieu . . .	Florent Rioux
St-Jean des Challons . . .	Paul Marcoux
St-Jean de Matha . . .	Jos. Robillard
St-Jean des Piles . . .	P. Beaulac
St-Jérôme, Lac St-Jean . . .	Antoine Gauthier
St-Joseph, Co. Aroostook . . .	Ls Perrault
St-Joseph d'Alma . . .	Cléophas Girard
St-Joseph d'Orléans . . .	Léon Lachaine
St-Joseph du Lac . . .	Edmond Lacroix
St-Joseph de Sorel . . .	J. A. Desorey
St-Joseph, N. B. . .	T. A. Bourgeois
St-Jovite . . .	Henri Grignon
St-Jérôme . . .	F.-X. St-Michel, fils
St-Joachim de Courval . . .	Eug. Turcotte
St-Joachim de Shefford . . .	Honoré Daigle
St-Jude . . .	Jos. Lamoureux
St-Julie . . .	Exurle Provost
St-Julien de Wolfstown . . .	Pierre Morin
St-Julienne . . .	Ern. Gauthier
St-Justin . . .	J. R. H. Bernier
St-Justine de Dorchester . . .	Arth. Fournier
St-Justine de Newton . . .	Nap. Bédard
St-Lambert . . .	Yvon Achim
St-Laurent . . .	C. S. Tassé, N. P.

Sections et bureaux de perceptions.	Noms des percepteurs.
St-Laurent, Ile d'Orléans . . .	J. A. Turgeon
St-Lazare . . .	Ephrem Audet
St-Lazare de Vaudreuil . . .	Nap. Giraldeau
St-Léandre . . .	Josué Bérubé
St-Léon . . .	Henri Martin
St-Léon le Grand . . .	Ph. Lévesque
St-Léonard d'Aston . . .	E. Poirier
St-Léonard de Portneuf . . .	Eug. Leclerc
St-Léonard, N. B. . .	L. J. Violette, M. D.
St-Louis de Bonsecours . . .	Diogène Lagacé
St-Léonard Port Maurice et Côte St-Michel . . .	Gustave Pepin
St-Louis de Kent, N. B. . .	Aug. Bordage
St-Louis de Pintendre . . .	Henri Labrie
St-Louis du Ha! Ha! . . .	J. A. Moreault
St-Liboire . . .	H. G. Chabot
St-Liguori . . .	J. A. Melançon, M. D.
St-Lin des Laurentides . . .	Sam. Goulet
St-Louise . . .	F. D. Lévesque
St-Louis de Gonzague . . .	Jos. Pilon
St-Louis de France . . .	Anselme Sawyer
St-Luc . . .	Nap. Courville
St-Luc de Matane . . .	Art. Fortin
St-Luc de Vincennes . . .	Edouard L'Heureux
St-Luce Sta. . .	Jean Joachim Côté
St-Lucie Duncaster . . .	Mlle Ern. Beauchamp
St-Ludger . . .	L. M. Veilleux, N. P.
St-Madeleine . . .	Jos. Jodoin
St-Majorique . . .	Omer Rivard
St-Malo d'Auckland . . .	David Langlois
St-Marc de Portneuf . . .	S. Paquin
St-Marguerite de Dorch. . .	A. Deblois
St-Marguerite, Las Masson . . .	J. J. Desjardins
St-Marie de Beauce . . .	J. L. Drouin
St-Marie de Blanford . . .	Adélar Mallhot
St-Martin de Beauce . . .	Cléophas Toulouse
St-Martin de Laval . . .	Rév. J. A. Froment
St-Marie d'Ely . . .	Charles Potvin
St-Marc de Verchères . . .	J. O. Noël
St-Marcel . . .	J. P. Goyette
St-Marie, Co. Kent . . .	Lucien Melançon
St-Marie-Salomée . . .	J. A. Gaudet
St-Martin de Compton . . .	Stanislas Tassé
St-Martine de Courcelles . . .	Geo. Garant
St-Martine . . .	L. Ph. Chaput
St-Mathias . . .	Alfred Morier
St-Mathieu, Co. St-Maurice . . .	J. L. Auger
St-Mathieu . . .	Joseph Audet
St-Maurice . . .	J.-Bte Larivière
St-Mélanie . . .	Arcade Brault
St-Méthode d'Adstock . . .	N. Dubreuil
St-Michel Archange . . .	M. Coupal, N. P.
St-Michel de Bellechasse . . .	Zéphirin Gagnon
St-Michel, N. B. . .	Nap. Dumas
St-Michel des Saints . . .	Léandre Ménard
St-Moïse . . .	J. P. Harvey
Section St-Michel d'Yamaska, MM. E. Parenteau, président; S. Lauzière, 1er vice-président; P. Pelletier, 2me vice-président; J. St-Germain, commandant; Alp. Béland, secrétaire-trésorier et percepteur; Chapelain, Rév. J.-F.-X. Letendre, St-Monique . . .	Dam. Léonard
St-Monique . . .	Chs Milot
St-Narcisse . . .	J. A. Cloutier
St-Nazaire . . .	A. Lachance
St-Nazaire, Lac St-Jean . . .	L. Phil. Bergeron
St-Nazaire . . .	L. de G. Daigneault
St-Nérée . . .	Alexis Lamontagne
St-Nicolas . . .	Odina Plante
St-Norbert d'Arthabaska . . .	Art. Allie
St-Norbert de Berthier . . .	H. Lavallée
St-Norbert du Cap Chat . . .	Rév. O. L. Caron
St-Octave, Co. Rimouski . . .	Jos. Talon
St-Octave de Lotb. . .	Octave Poitras
St-Odilon . . .	Ths J. Doyon
St-Omer . . .	Edm. Allard
St-Onésime . . .	J.-H. Lemieux
St-Ours . . .	Arthur Proulx

Sections et bureaux de perceptions.	Noms des percepteurs.	Sections et bureaux de perceptions.	Noms des percepteurs.
St-Pamphile	J. Emile Leclerc	St-Télesphore	Oscar Bourgon
St-Patrice Beauvillage	Michel Allen	St-Thècle	David Leblanc
St-Pascal	B. M. Deschênes, M. D.	St-Thérèse	Ferdinand Roux
St-Paschal Baylon	Wilfrid Ouellette	St-Théodosie	Adonias Labonté
St-Paul de Chester	Geo. Rouleau	St-Théodore d'Acton	Léon Jodoin
St-Paulin	Sim. Guilmond	St-Théodore de Chertsey	Joseph Dupuis
St-Paul de Joliette	J. V. Venne	St-Ths de Joliette	J. L. A. Masse, M. D.
St-Paul de la Croix	Aug. LeBlanc	St-Thomas d'Aquin	Nap. Daigault
St-Paul de Montmagny	Eug. Gourgue	St-Thomas de Caxton	Rév. J.-A. Trudel
St-Paul l'Ermite	Omer Séguin	St-Ths de Pierreville	Henri Niquet
St-Perpétue	P. O. Roy	St-Thuribe	Alp. Sauvageau
St-Perpétue	J. Alf. Lagacé	St-Timothée, Co. Champlain	O. Trépanier
St-Phillippe d'Argenteuil	Albini Lamarche	St-Timothée	J. D. S. Tremblay, N.P.
St-Phillippe de Laprairie	Z. Lefebvre	St-Thomas d'Alfred	Maxime Thivierge
St-Phillippe de Néri, Ouest	Mme E. Lebrun	St-Tite	N. L. Auger, M. D.
St-Philomène	J.-Bte D'Amour	St-Ubalde	H. E. Soulard, N. P.
St-Pie de Bagot	Ep. St-Pierre, N. P.	St-Urbain, Riv. Blanche	F.-X. Trépanier, M. D.
St-Pie de Guire	Adolphe Duhaime	St-Urbain	Arthur Barrette
St-Pierre Baptiste	Joseph Drolet	St-Ursule	Edouard Paquin
St-Pierre de Broughton	Pierre Marcotte	St-Valentin (Scotsville)	S. Bouchard
St-Pierre les Becquets	L. B. O. Beauchemin	St-Valère	Joseph Trudel
St-Pierre, Montmagny	Mme C. Bélanger	St-Valérien	Eug. Labrèche, N. P.
St-Placide	Ed. Arbiqne	St-Valérien	Léon Hudon
St-Polycarpe	Nap. Lamarre	St-Valler	Jos. Corrivéau
St-Prime, Lac St-Jean	Jean Fradette	St-Victor d'Alfred	Mme Jos. Gareau
St-Prosper de Dorch.	J. A. Tardif, N.P.	St-Victoire	Jos. Desjardins, M. D.
St-Prosper	F. X. Masscotte, M. D.	St-Victor de Tring	Joseph Veilleux
St-Raphaël	Chs. Eug. Sirois	St-Vincent de Paul	Camille Hogue
St-Raymond	Arthur Paquet	St-Vital de Lambton	Oct. Godbout
St-Rédempteur	E. Quessel	St-Wenceslas	Antoni Godin
St-Rémi	M. Coupal, N. P.	St-Zacharie	J. E. Dulac
St-Rémi de Tingwick	P. Potvin	St-Zéphirin	D. Lemaire
St-Rémi d'Amherst	D. Thomas	St-Zotique	E. N. Pilon
St-Robert	J. H. Dupré	Sutton	Hector Lebeau
St-Roch	Evr. Marcotte	Sweetsburg	E. Alf. Boisvert
St-Romain	Jos. F. Moore	Terrebonne et Ss-Frs de Sales	J. R. Deschambault
St-Romuald	Jos. Geo. Roberge	Thetford Mines	J. A. Campeau
St-Roch des Aulnais	Chs Maurais	Tingwick	Chs Couture, D. M.
St-Roch de l'Achigan	Ulr. Taillon	Tracadie	Fred. Landry
St-Roch de Québec	J. E. Plamondon	Trois-Pistoles	Alexis Côté
St-Rosaire	Frs-Xav. Fortier	Trois-Rivières	L. P. Guillet, avocat
St-Rosalie	Isale Desmarais	Thurso	G. Gagnon
St-Rose	Henri Chapleau	Upton	P. Fafard, N. P.
St-Rose de Lima	Victor Désy	Valcourt	Jos. Dupaul
St-Rose du Déglé	Horm. Picard	Val des Bois	Rodolphe Marlon
St-Sabine	Mme A. Bessette	Vall. yfield	L. J. Boyer, N. P.
St-Samuel de Beauce	Gaudias Rodrigue	Varenes	Josephat Lafrance
St-Sauveur de Québec	J. Léop. Poirier	Vaucluse	Jos. Lafortune
St-Sauveur des Monts	Charles Aubry	Vaudreuil	A. C. Denis, M. D.
St-Scholastique	Ls Gratton	Verner, Ont.	J. O. Robert
St-Sébastien	P. Lecompte	Wendover	Johnny Perrault
St-Sébastien d'Aylmer	B. Bernier	Verchères	Marius Laporte
St-Sévère	J. Ovide Héroux	Victoriaville	Jos. Desllets
St-Séverin	J. Dolard Bordeleau	Village de Richibouctou, N. B.	Rév. Alphée P. Gaudet
St-Simon, Co. Rimouski	Ignace Gagné	Ville-Marie	Aug. J. Aubin, M. D.
St-Simon	J. A. Beauchamp	Warwick	Arthur Lemay
St-Sixte	Narc. Boivin	Waterloo	L. J. Jodoin, N. P.
St-Sophie de Terrebonne	Ph. Marchand	Weedon	J. P. C. Lemieux, M. D.
St-Sophie de Lévrard	Ths Barabé	Wotton	Z. Béllis
St-Sophie de Mégantic	Alf. Beaudoin	West Shefford	Alf. Matte
St-Stanislas	L. E. Germain, N. P.	West Wickham	J. G. Tétréault
St-Stanislas de Kostka	Ths Durnin	Windsor Mills	Napoléon Rousseau
St-Sulpice	Wilf. Robitaille	Yamachiche	Fortunat Côté
St-Suzanne de Stanhope	Rév. A. Goyette		
St-Sylvère	J. L. Janelle		

BANQUE D'HOCHELAGA

Fondée en 1874

Capital versé	\$ 4,000,000
Fonds de réserve	3,700,000
Total de l'actif	39,000,000

DIRECTEURS :

MM. J.-A. Vaillancourt, président ;
l'hon. F.-L. Béique, vice-président ;
A. Turcotte, E.-H. Lemay, l'hon. J.-M. Wilson, A.-A. Larocque, A.-W. Bonner.
Beaudry Leman, gérant général.
Yvon Lamarre, inspecteur.

SIÈGE SOCIAL : 112, rue S.-Jacques, MONTRÉAL.

Bureau Principal : 95, rue S.-Jacques,

F.-G. Leduc, gérant ; P.-A. Lavallée, gérant adjoint.

164 SUCCURSALES ET AGENCES AU CANADA

32 BUREAUX DE QUARTIERS

Tout dépôt D'UN DOLLAR ou plus ouvre un compte à la Banque, sur lequel est payé deux fois par année un intérêt au taux de 3% l'an.

La Banque émet des LETTRES DE CREDIT, CIRCULAIRES et MANDATS pour les voyageurs, — ouvre des CREDITS COMMERCIAUX, — achète des TRAITES sur les pays étrangers, — vend des chèques et fait des PAIEMENTS TELEGRAPHIQUES sur les principales villes du monde, — prend un soin spécial des encaissements qui lui sont confiés, et fait remise promptement au plus bas taux du change.

BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

Incorporée par Acte du Parlement en juillet 1900

Capital autorisé \$2,000,000 00

Capital payé et surplus au 31 décembre 1915 \$1,650,000 00

Siège central : 7 et 9, Place d'Armes Montréal, Canada

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Président : M. H. LAPOURTE, de Laporte, Martin Liée, Administrateur du Crédit Foncier Franco-Canadien.
Vice-Présidents : M. W. F. Carsley, Capitaliste, Tancrède Bienvenu, Administrateur, Lake of the Woods Milling Co.
M. G. M. Bosworth, vice-président "Canadian Pacific Railway Co."
Hon. Alphonse Racine, de la maison Alphonse Racine Liée, Marchands en gros, Montréal.
M. L. J. O. Beauchemin, propriétaire de la Librairie Beauchemin Limitée.
M. Martial Chevalier, Directeur-gérant Crédit Foncier Franco-Canadien.

BUREAU DE CONTROLE

Les fonds ou argents qui sont confiés à cette Banque pour son Département d'Épargne sont contrôlés par un Comité de Censeurs, et les placements sont examinés mensuellement par les Messieurs qui composent ce comité à savoir :

Président : Hon. Sir ALEX. LACOSTE, Ex-Juge en Chef de la Cour du Banc du Roi.
Dr E.P. Lachapelle, Administrateur du Crédit Foncier Franco-Canadien
Hon. N. Péroudeau, N. P., ministre sans portefeuille, Gouvernement de Québec, administrateur Montreal Light Heat & Power Co.
75 bureaux dans les Provinces de Québec, Ontario et Nouveau-Brunswick.

Pour la commodité des travailleurs, etc., des dépôts de toutes sommes, depuis un dollar (\$1.) seront acceptés au Département d'Épargne. Intérêt alloué 3% sur dépôts d'épargne.

Correspondants Étrangers : ETATS-UNIS — *New York*: Metropolitan Bank, National Bank of Commerce, Citizens Central National Bank. *Boston*: National Shmut Bank. *Chicago*: Continental National Bank. ANGLETERRE: The Capital and Counties Bank. FRANCE: Société Générale. Comptoir National d'Escompte de Paris. ALLEMAGNE: Deutsche Bank. AUTRICHE: Kais, Koan, Priv. Oesterreichshe Laenderbank. ITALIE: Banca Commerciale Italiana.

L'Association Saint-Jean-Baptiste fait des affaires de banque avec cette Institution.

RENTIER DANS VINGT ANS !

Il suffit de verser 25 sous par mois pour s'assurer une rente viagère.

L'occasion en est offerte aux hommes, femmes et enfants de tout âge.

PAS D'EXAMEN MEDICAL.

LA CAISSE NATIONALE D'ÉCONOMIE

(Assujettie à la surveillance de l'Etat)

MONUMENT NATIONAL : 286, rue Saint-Laurent

MONTRÉAL.

50,000 SOCIÉTAIRES

800 SECTIONS ET BUREAUX DE PERCEPTION

CAPITAL ACCUMULÉ : \$1,200,000.00

Ce capital est placé en valeurs de 1er ordre, de 5 à 7 pour cent.

La " Caisse Nationale ", la plus ancienne et la plus puissante société de prévoyance du pays, a pour objet d'habituer le peuple à l'économie. Qui ne peut épargner un sou par jour? Cela suffit à vous assurer, au bout de vingt ans, une pension viagère substantielle.

La Caisse de Remboursement

Complément de la " Caisse Nationale d'Économie ", elle assure le remboursement aux héritiers des sociétaires décédés avant vingt ans de sociétariat.

Tous renseignements fournis sur demande.

On demande des agents pour le recrutement et la perception dans toute la province.

ARGENT A PRÊTER

La Société Saint-Jean-Baptiste prête aux municipalités, aux commissions scolaires et aux fabriques. Elle traite directement avec les emprunteurs et n'achète que des débetures françaises ou bilingues.

Administrateur Arthur Gagnon.

Directeur du recrutement . . . J.-Arthur Dubé.

Inspecteur J.-I. Couture.

Inspecteur Alexis Côté.

ARBOUR & DUFONT, imprimeurs-éditeurs, 249 est, rue Lagachetière, Montréal.

JUL 10 1972